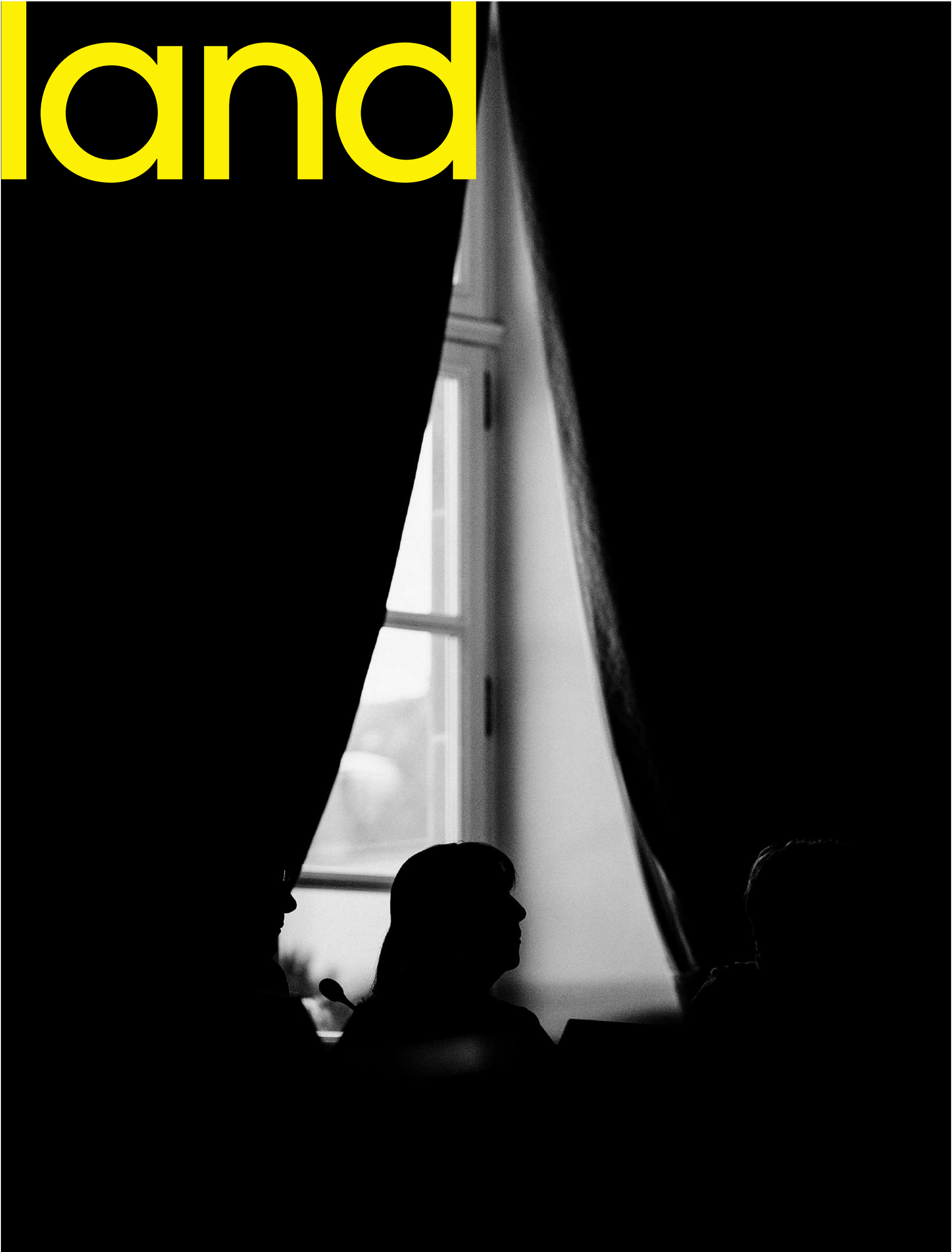


land



N°28 · 10.07.2026 · 73. Jahrgang Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

„Ganz houfreg“

Statt an Klimaresilienz zu arbeiten, übt sich Lydie Polfer in Realitätsverweigerung und Mikro-Verbesserungen

« Trouble grave »

Le Conseil d’État a émoussé le « Platzverweis » de Léon Gloden et de Lydie Polfer. Retour sur une partie de « ping-pong » législatif

Requins bleus et Lions rouges

Le Cap-Vert a enchanté les fans de foot à la Coupe du Monde. Le Luxembourg pourra-t-il, un jour, en faire autant ?

WIRTSCHAFT

Ee Fan vum Musk

Internetpionier Xavier Buck über die Blockchain, seine Cybersicherheitsfirma und das kaputte Internet

FEUILLETON

Die Kunst, einen Menschen nicht aufzugeben

Im Centre Biergop in Manternach lernen junge Erwachsene, dass Beziehungen auch in schwierigen Zeiten Bestand haben können



ÉDITO

« Bauchwéi »

Bernard Thomas

« Cela me fait mal au ventre de voir ça ! », s'exclame Mars Di Bartolomeo (LSAP). « À nous tous... à nous tous... », entend-on murmurer Simone Beissel (DP). Mêmes symptômes du côté de Gilles Baum (DP) qui ressent « e bëssi Bauchwéi ». Tous se montrent effarés que « des gens sans relations avec le Luxembourg » puissent voter aux législatives. Ce lundi, la Cellule scientifique a présenté à la commission des Institutions sa note de recherche sur le poids électoral (potentiel) de la diaspora et les moyens pour le circonscrire (*d'Land* du 26 juin). Étonnant étonnement que celui affiché par de nombreux députés ce lundi, puisque la note de 87 pages leur était parvenue dès la fin mai.

On y apprend qu'un tiers des citoyens luxembourgeois (soit 160 000 personnes) vivent à l'étranger, dont plus de 55 000 rien que sur le continent américain. À condition d'avoir 18 ans et de s'inscrire sur les listes électorales, toutes ces personnes peuvent voter. (Seulement 2,6 pour cent ont effectivement exercé ce droit en 2023.) Un gigantesque gisement électoral qui commence à inquiéter les députés. Ce qui n'a pas empêché une majorité d'entre eux de voter, le 28 avril, une motion appelant le gouvernement à ouvrir le vote digital à cette diaspora très disparate. Au risque d'accroître considérablement le risque de voir un parti mobiliser ce potentiel via des campagnes ciblées sur les réseaux sociaux.

La nationalité « par recouvrement », introduite en 2008 par Luc Frieden (alors ministre de la Justice), a fait exploser le nombre d'*Auslandslëtzeburger*. Cette dérogation réservée aux descendants d'un ancêtre luxembourgeois (en 1900) poussait à l'absurde le *ius sanguinis*. Avec presque vingt ans de retard, elle a été sévèrement critiquée ce lundi par Di Bartolomeo, qui a parlé à plusieurs reprises d'un « bradage » de la nationalité à des gens « déi iwwerhaapt näischt mat eis ze dinn hunn ». (Le président de la commission, Laurent Zeimet, a fini par rappeler au député socialiste que le LSAP n'avait pas exactement été « onbedelegt » dans le vote de cette loi.)

Un consensus semblait se dégager en commission : Lier le droit de vote à des liens effectifs avec le Luxembourg. Une clause excluant du droit de vote les Luxembourgeois qui n'ont jamais résidé sur le territoire lui « plaît beaucoup », avance le chef de la fraction libérale, Gilles Baum, en son nom « personnel ». Alex Donnersbach (CSV) estime que l'option ne serait « pas inintéressante ». Sven Clement, qui avait le premier tenté d'exploiter le filon électoral transatlantique, évoque un « brouillard statistique » qu'il faudrait d'abord dissiper. (Quant à l'ADR, difficile de connaître sa position : Aucun de ses députés n'était présent à la réunion de ce lundi.) En conclusion, Laurent Zeimet (CSV) a appelé les fractions et sensibilités à se concerter en interne.

Le lendemain, dans la matinale de *100,7*, Claude Wiseler n'a pas caché qu'il penche, lui aussi, pour une limitation du droit de vote vis-à-vis d'une diaspora lointaine (il parle de « geschichtlech Lëtzeburger ») qui tombe « très peu sous la législation luxembourgeoise ». Il faudrait certes cultiver les relations, mais « sans nécessairement passer par le droit de vote », estime le président de la Chambre. Et de préciser illico : « La question n'est évidemment pas d'enlever le droit de vote à quelqu'un qui habite à la frontière et qui entretient des relations au quotidien avec le Luxembourg ». (Il omet de préciser que parmi les 62 000 Luxembourgeois habitant la Grande Région se trouvent des dizaines de milliers de Français et de Belges qui ont, eux aussi, obtenu la nationalité par recouvrement.)

Il est presque comique d'observer les contorsions de politiciens qui, en 2023 encore, draguaient ouvertement les électeurs potentiels dans le Midwest américain et le Sud brésilien. Parmi eux, un certain Claude Wiseler qui, accompagné de son épouse, avait fait la tournée de l'État de Santa Catarina, un fief du bolsonarisme où se concentrent une grande partie des Brésilo-Luxembourgeois. Le couple Wiseler y dissertait sur les « segredos dos sucessos do Luxemburgo ». (« Le succès du Luxembourg, c'est le succès du CSV », résumait Isabel Wiseler-Limer.) Le micro-parti Fokus retourne également sa veste. Dans un récent post Facebook (liké plus de 950 fois), son dirigeant Marc Ruppert s'indigne du « Riesenafloss op eis Politik » que risquerait d'exercer la diaspora. Il oublie de préciser qu'il y a trois ans encore, son parti proposait de réserver « deux ou trois » sièges à la Chambre aux Luxembourgeois de l'étranger.

Cette option d'une circonscription dédiée ne suscite guère l'enthousiasme des députés. « Net ganz evident... », glisse Wiseler, prudent comme à son habitude. La majorité préfère ne pas ouvrir la boîte de Pandore. En même temps, elle pressent que l'argumentaire légitimant l'exclusion des uns (les Luxembourgeois non-résidents) devrait logiquement entraîner l'inclusion des autres (les résidents non-luxembourgeois). L'opposition de gauche n'a pas tardé à construire ce « pont ». Claude Wiseler refuse de le traverser. Il l'a martelé à la *Radio 100,7* : « Dat eent huet näischt mat deem aneren ze dinn ». ●





Gilles Krayser

„Ganz houfreg“

IIII Sarah Pepin

Statt an Klimaresilienz zu arbeiten, übt sich Lydie Polfer weiter in Realitätsverweigerung und Mikro-Verbesserungen



Sven Becker

Umweltschöffe
Maurice Bauer (CSV),
Bürgermeisterin
Lydie Polfer (DP),
Umweltbeauftragter
Pierre Schmitt und
Architecte-Directeur
Shaaf Milani-Nia

In *Groundhog Day* durchlebt der Protagonist Phil Connors (Bill Murray) wiederholt den gleichen Tag. Ähnlich fühlt sich, wer der Bürgermeisterin der Hauptstadt Lydie Polfer zuhört, wenn sie über ihre urbanistischen Vorstellungen spricht, etwa die Wichtigkeit von freistehenden Plätzen für Veranstaltungen. Am Mittwochmorgen stellte sie im Gemeinderatssaal das Begrünungskonzept der Stadt vor, das seit zwei Jahren in der Mache ist. Lydie Polfer sei „ganz houfreg“ darauf, sagte sie während einer zweistündigen Pressekonferenz.

Bemerkenswert ist, dass die Bürgermeisterin besagtes Begrünungskonzept vor zwei Wochen, als eine historische Hitzewelle das Land erfasste, nicht erwähnte. Beim City Breakfast hatte sie erklärt, es sei im Sommer ja auch schön, mal abends mit kurzen Ärmeln auf der Terrasse sitzen zu können. Sie geriet dort in die Defensive, nachdem Journalistinnen sie zu möglichen Maßnahmen zur Klimaanpassung befragt hatten. Lydie Polfer verwies erneut auf „wunderbare Terrassen“, darauf, dass die Hälfte der Stadt von Wald bedeckt sei. Dass man nach einer Volksbefragung entschieden habe, Platz für Veranstaltungen zu schaffen. Und dass Sprühnebelgeräte gut wären, sie habe solche auf einem Spielplatz in Südfrankreich gesehen.

Tageblatt und *100,7* schrieben im Anschluss, Polfer halte eine weitere Begrünung nicht für nötig. Daraufhin bestritt die Bürgermeisterin ihre eigene Aussage gegenüber *RTL*. Natürlich habe sie das nicht gesagt, denn es sei das Gegenteil dessen, was der Schöffenrat tue. Aus der Aufnahme, die das

100,7 dem *Land* zur Verfügung gestellt hat, lässt sich ihr Dementi so nicht bestätigen. Aus dem, was sie auf die Fragen geantwortet hat, lässt sich das ableiten, was die Journalist/innen aufgeschrieben haben: Statt auf proaktive politische Maßnahmen einzugehen, spricht sie über den Bambäsch und die Notwendigkeit von Events.

Klimapolitik ist keinesfalls Lydie Polfers Steckenpferd, darin steht sie Premier Luc Frieden nah, der im *RTL* Sommer Spezial während der Hitzewelle den Klimawandel „als ernstes Problem der Menschheit“ entdeckte. Lydie Polfer übt sich lieber darin, die Probleme herunterzuspielen. Als Christa Brömmel, Gemeinderätin der Grünen, am Montag im Gemeinderat erklärt, die nächste Hitzewelle sei eventuell schon im Anmarsch, spricht die Bürgermeisterin der Hauptstadt noch drei Worte ins Mikrofon, bevor sie die Oppositionspolitikerin ihre Fragen stellen lässt: „Et ass Summer.“

Die Sommer sind nicht mehr die gleichen. CSV-Gesundheitsministerin Martine Deprez geht derzeit davon aus, dass das Land in der Juni-Hitzewoche eine Übersterblichkeit von circa 20 Prozent verzeichnen wird. Dem Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) nach leben 3,3 bis 3,6 Milliarden Menschen in Zonen, die hoch vulnerabel für den Klimawandel sind. Die Hitzewelle zeigte, dass Luxemburg keine Insel ist. Die Erderwärmung trägt dazu bei, dass Hitzewellen öfter auftreten und sich verstärken, ebenso wie

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Starkregen und andere Extremwetterlagen. Hitzeinseln, Bebauungs- und Bevölkerungsdichte führen dazu, dass insbesondere Städte sich gezielter vorbereiten müssen, da die Temperatur im urbanen Raum schneller ansteigt. Dieser wissenschaftlicher Konsens existierte bereits, als die Stadtentwicklung mit den Grünen im Schöfferrat den Hamilius plante und als der blau-schwarze Schöfferrat die Place de Paris gemeinsam mit den Einwohner/innen des Bahnhofsviertels diskutierte. Wer soll dort auch in Zukunft zahlreich zu Events erscheinen, wenn das Thermometer im Sommer abends regelmäßig über 30 Grad anzeigt?

Besagtes Begrünungskonzept sei eine „Konsequenz der Bemühungen des Schöfferrats, die Stadt lebenswerter zu gestalten“, sagte Lydie Polfer. Die Klimaanpassung war Teil der Schöfferratserklärung von 2023. Der Schöfferrat hat anhand von Umweltdaten wie Frischluftkorridoren, Wasserläufen, Hitzeinseln, Bevölkerungsdichte und Umweltqualität 37 Orte in der Stadt identifiziert, an denen erhöhter Handlungsbedarf für eine Begrünung besteht. Besonders problematisch sind Betonwüsten, die aufgrund eines Mangels an Grün und Wasser während Hitzewellen auch nachts nicht mehr abkühlen. An solchen Orten mangelt es in der Hauptstadt nicht. Die Bevölkerungsdichte spielt deshalb eine Rolle, weil die Klimakrise nicht alle gleich trifft. Wer in einem stickigen Studio lebt und draußen arbeiten muss, leidet ungleich mehr als Beamte in klimatisierten Büros, die ihren Feierabend in Einfamilienhäusern mit Garten verbringen.

Die 37 Standorte befinden sich etwa im Bahnhofsviertel (u.a. Place Wallis, Rue de Strasbourg) in Bonneweg (u.a. Rue Pierre Krier, Place Jeanne d'Arc) in Merl, in Bel-Air, auf dem Kirchberg, in der Oberstadt und in Hollerich und sollen in den kommenden Jahren grüner werden. Prioritär sind derzeit sieben Schlüsselprojekte: das Zentrum von Bonneweg, die Vegetalisierung eines Verwaltungsgebäudes in der Rocade und der Rocade allgemein, sowie die Umgestaltung des Eingangs der *Groussgaass* und der Rue Notre Dame. Auch die Renaturierung der Pétruss steht auf der Liste, ein Projekt, das schon länger läuft. Die Umwandlung eines Teils der Place de France, die sich innerhalb einer Woche in einen begrünten Aufenthaltsort mausern soll, war ein Projekt, das es bereits während der Pandemie gab. KI-generierte Fotos zeigen glückselige Bewohner/innen, die umgeben von viel Grün unter Leuchtgirlanden verweilen. Weder der Knuedler noch die Place de Paris wurden als Orte identifiziert, die klimaresilienter werden sollten. Für 17 der 37 Orte ist noch völlig unklar, ob und wie sie technisch umsetzbar sind. Lydie Polfer betonte erneut, dass bisher 14 000 Bäume gepflanzt wurden, bis 2030 sollen es 30 000 sein (laut Forstverwaltung wird ein Baum ab 1,50 Meter Größe als Baum definiert).

Neben der Place de France werden drei weitere Plätze über den Sommer getestet. Veranstaltungsreihen sowie provisorische Begrünung (Bäume- und Pflanzenkübel) sollen Nachbarschaften geselliger und kühler gestalten. In Bonneweg verwandelt sich der Platz Léon XIII in ein Open Air Foodcourt; ein „Selfie-Spot“ gehört zum Inventar. Auch der Nachbarschaftsgarten in Cents sowie die Place de Roedgen in Zessingen werden in diesem Kontext vorübergehend verwandelt. Die Lehren aus dem Sommer sollen zeigen, wie die Konzepte dauerhaft Bestand haben könnten. „Die Dynamik der Luga hat uns beflügelt und Ideen geliefert“, sagt Maurice Bauer im Gespräch mit dem *Land*. Kleinere Projekte, die derzeit noch geprüft werden, etwa punktuell zu entsiegeln, seien ebenfalls „Quick wins“.

Wer eine in der Klimakrise lebenswerte Stadt gestaltet, muss in Kauf nehmen, dass die Ästhetik sich etwas verändert. Nicht alles muss nach Schlosspark aussehen. Ecken, die dem Wildwuchs freigegeben werden, haben Charme. Davon kann man sich in Städten wie Paris und Berlin überzeugen, wo Hinterhöfe von Wohnungskomplexen, die in staatlicher Hand sind, in Teilen der Natur überlassen werden. Die daraus entstehenden Nachbarschaftsnetzwerke ermöglichen Austausch und stärken den gesellschaftlichen Zusammenhalt. Das Begrünungskonzept verkauft sich als eine solche Initiative – doch ambitioniert ist es nicht. Auch dort, wo der Transit-Alltag vonstatten geht, an Bushaltestellen oder Bahnhofsvorplätzen, braucht es Abkühlung. Das Ausland liefert ausreichend Inspirationsquellen. Dächer und Glasfenster von Bushaltestellen werden seit 2018 in polnischen Städten wie Katowice begrünt. Solche Projekte werden derzeit „geprüft“, sagte Lydie Polfer am Mittwoch. Auf Konsumanreize in Form von Werben müsste dann stellenweise verzichtet werden.

Angesichts der Herausforderungen greife das Konzept viel zu kurz, schrieben die Grünen als Retourkutsche. Funkstille bei den *Stater* Sozialisten. Lydie Polfer konzentriert das Machtmonopol, das sie seit mehr als vier Jahrzehnten in der Stadt innehat, weiter. Sie versteht es, den Interessen der wahlberechtigten Eigentümer nicht auf die Füße zu treten. In den eigenen Reihen sind nicht alle mit ihrer Oldschool-Politik einverstanden. Es regt sich Widerstand, etwa von Schöffin Corinne Cahen, die sich gerne als klimafreundliche Fahrradfahrerin in Szene setzt und Neues fürs Bahnhofsviertel imaginiert. Auch Anne Kaiffer und Barbara Agostino haben die Bürgermeisterin in den letzten Wochen in Sachen *Garer Quartier* kritisiert. Das Kräfteverhältnis im Schöfferrat bleibt trotzdem zu Polfers Gunsten. Während Laurent Mosar, Simone Beisel und Lydie Polfer den Status Quo darstellen, Maurice Bauer und Patrick Goldschmidt sich irgendwo dazwischen

Wer eine lebenswerte Stadt in Zeiten der Klimakrise will, muss eine andere Ästhetik als die des Schlossparks in Kauf nehmen

verorten, sehen sich Corinne Cahen und Paul Galles als neue Garde, die einer weiterführenden Klimaanpassung prinzipiell offener gegenüberstehen.

Auch Schulen gehören zum öffentlichen Raum. Schöffe Paul Galles (CSV) setzt in den Schulgebäuden auf Kälteinseln, also größere Räume, die mit Klimaanlage ausgestattet werden. Von den 95 Gebäuden seien 73 mit Sonnenschutz ausgestattet, weitere 19 würden bis 2027 ausgerüstet, die letzten drei stehen unter Denkmalschutz und es müsse geprüft werden, was machbar ist, sagte Galles im Gemeinderat. Auch die Schulhöfe der Henri VII und der Demy Schlechter werden grüner.

Am Mittwochnachmittag setzte sich eine nationalpolitische Debatte über Hitzewellen im Parlament fort. Djuna Bernard (Grüne) sprach sich für einen nationalen Hitzeschutzplan, öffentliche Gebäude als sogenannte *climate shelters* und einen Samu Social aus. LSAP-Fraktionspräsidentin Taina Bofferding stellte die Frage, ob die CSV-DP Regierung der Hitzewelle politisch genug Stellenwert gegeben hat. Ricardo Marques (CSV) sagte, wir könnten diesen Sommer künftig als den vielleicht kühlisten in Erinnerung behalten. Auch Mandy Minella (DP) erklärte die Extremwetterlagen zur neuen Realität, gegen die die Gesellschaft sich ausrüsten müsse. Einen solchen gesamtpolitischen Konsens konnte ADR-Chefprovokateur Fred Keup nicht stehen lassen. Er zog die Kammerdebatte ins Lächerliche, als er über die Zeiten sprach, in denen man die Sommer noch „genossen“ habe, im Fiat Regata zur Côte d'Azur gefahren sei. Sein Auftritt wurde zur Vorzeigelektion in Realitätsverweigerung, ein Schaufenster des Willens zur nihilistischen Disruption. ●



Ein Teil der Place de France soll sich in eine begrünte Nachbarschaftsoase verwandeln. Bereits 2022 gab es eine solche Initiative

Sven Becker

« Trouble grave »

IIII Bernard Thomas

Le Conseil d’État a émoussé le « Platzverweis » de Léon Gloden et Lydie Polfer. Retour sur une partie de « ping-pong » législatif

Comme par réflexe pavlovien, Tom Weidig verse dans les *culture wars*. Qui refuse de donner plus de moyens à la Police ? Le député ADR désigne les coupables : « le bloc de gauche », « les activistes dans les médias », « la soi-disante organisation pour les droits de l’Homme qui agit plutôt comme *e lénk-gréng-woken think tank* ». Mais avant de réchauffer les slogans trumpistes, Weidig tenait à « féliciter » Laurent Mosar (CSV) et Luc Emering (DP) pour « leurs excellents discours », assurant soutenir « pleinement et entièrement » le projet de loi du ministre Léon Gloden (CSV). Moment de malaise sur les bancs de la majorité. « *Eigenlob stinkt...* Mais vous savez ce qui pue encore plus ? L’éloge de l’extrême-droite ! », commente Meris Sehovic (Déi Gréng).

Ce mercredi, le vote sur le « Platzverweis renforcé » s’est fait selon la ligne de démarcation gauche-droite, c’est-à-dire 18-42. À la dérive, les Pirates hissent le pavillon *law & order* : « Et gi nach Oppositionsparteien, déi fir Sécherheet stinn », proclame, sur un ton martial, Marc Goergen. Le rapporteur, Laurent Mosar, fait le panégyrique de « notre excellent ministre des Affaires intérieures ». Il fait également de l’*expectation management* : « Ceci n’est pas un moyen pour lutter contre la criminalité grave. Ceci est un instrument pour lutter contre les incivilités. »

Léon Gloden adore se profiler en *Macher* : Il ferait une politique « aus der Träip eraus », martelait le ministre des Affaires intérieures en mars 2025 sur *RTL-Radio*. « D’Leit dobaussen » demanderaient le « Platzverweis renforcé », s’exclame-t-il, ce mercredi, depuis la tribune parlementaire. L’ancien pourfendeur de la « gréng Kuschelpolitik » se présente comme le porte-parole de « la majorité silencieuse », reprenant l’expression inventée en 1969 par Richard Nixon. Le « Platzverweis renforcé » arriverait « sou sécher wéi d’Amen an der Kierch », avait-il répété *ad nauseam* ces derniers mois. Mais derrière ce panache de notable mosellan, la réalité politique est moins glorieuse : Léon Gloden a concédé des points essentiels au Conseil d’État.

L’opposition s’est fait un malin plaisir de le lui rappeler. « Monsieur le ministre, vous avez dû sérieusement rétropédaler ! », lance Dan Biancalana (LSAP), tandis que Meris Sehovic évoque « près de deux ans de ping-pong entre majorité et Conseil d’État ». On peut retracer ce match au fil des trois avis pondus par la Haute corporation. En février 2025, le premier avis trace la voie : Huit oppositions formelles visant chacune des points névralgiques du projet de loi.

Le nerf de la guerre était de définir les comportements qui justifieraient un « Platzverweis » de 48 heures. « Importuner des passants », lisait-on dans la version initialement déposée. « Une personne assise dans une zone piétonne et parlant à haute voix, trouble-t-elle la tranquillité publique ? », s’interrogeait le Parquet du tribunal d’arrondissement de Luxembourg dans son avis. Et de pousser la logique à l’absurde : « Faut-il que sa voix dépasse une certaine limite

de décibels ? » Le Conseil d’État a posé une opposition formelle, le ministère a révisé sa copie : « sciemment inquiéter ou importuner des passants par paroles, actes ou gestes ».

La bataille s’est ensuite déplacée vers le « Aufenthaltsverbot », le grand frère du « Platzverweis ». Après deux éloignements, une personne peut être interdite « de pénétrer dans un ou plusieurs périmètres déterminés », et ceci durant trente jours. Dès son premier avis, le Conseil d’État avait sèchement noté : « Il serait peut-être préférable de renoncer à cette partie de la réforme ». Le législateur y tenait, ce dont le Conseil d’État a « pris acte ». Mais Léon Gloden devra mettre beaucoup d’eau dans son vin.

Le projet de loi initial accordait aux bourgmestres le droit d’« ordonner » un « Aufenthaltsverbot ». Face à la levée des boucliers, la majorité a amendé le texte : Il revient désormais à la Police de décréter une « interdiction temporaire de lieu », dont le délai se voit abaissé de trente à quinze jours. Le Syvicol « salue » ce changement, visiblement soulagé de ne pas avoir à porter « l’initiative de cette mesure lourde ». Dès le début, le Syndicat des villes et communes s’était montré sceptique par rapport à ce pouvoir qu’il faudrait aborder « avec une grande circonspection ». Au point qu’on se demande qui parmi les édiles était demandeur d’un tel bazooka, à part bien sûr Lydie Polfer. Comme pour la Police locale, Léon Gloden a dû renoncer à renforcer le pouvoir répressif de la bourgmestre de la capitale.

Restait à définir les comportements pouvant déclencher un tel ostracisme de deux semaines. Prochain bras de fer. La version originale évoquait un comportement troublant « la tranquillité, la salubrité ou la sécurité publiques ». Cette « trilogie classique », critiquait le Conseil d’État, serait « trop vague » pour déclencher des mesures restreignant les libertés publiques. Recalés, les services de Gloden proposaient la notion de « trouble à l’ordre public ». Le Conseil d’État maintenait son opposition formelle, critiquant « le caractère incertain des contours de cette notion ». Les Sages suggéraient une sortie : Établir une liste de « comportements précis ». À défaut, notaient-ils, on pourrait « s’accommoder » de la notion de « trouble grave à l’ordre public », puisque celle-ci serait « liée à l’idée d’une prévention d’une infraction ». Bon gré mal gré, la majorité a fait sienne cette proposition. Le ministre des Affaires intérieures était impatient de voir voté son projet-phare avant les vacances d’été. Un *quick win* au détriment de la clarté.

Mais la question reste entière : Que faut-il concrètement entendre par « trouble grave à l’ordre public » ? Cela fait près de deux ans que Léon Gloden clame que sa loi visera notamment les personnes urinant en public, un exemple repris ce mercredi par Laurent Mosar et Tom Weidig. Mais s’agit-il là d’un cas de « trouble grave à l’ordre public » ? Le député écolo Meris Sehovic a mis la majorité au défi de donner des exemples concrets de comportements à sanctionner. Luc Emering (DP) a évité la question,

jouant la carte de l’indignation : « Je pense que ça fait longtemps que vous n’êtes plus allé aux endroits où ça devient critique. Allez voir ! » Le lendemain, sur *RTL-Radio*, Lydie Polfer a estimé que la loi permettra d’éloigner « Leit mat wierklech problemateschem Verhalen ».

La formulation proposée par le Conseil d’État et retenue par la majorité ne semble en tout cas pas coller à l’un des exemples que Léon Gloden avait avancé en juillet 2022, alors qu’il était encore député de l’opposition : « éloigner notamment une personne qui glandouille devant une vitrine d’un commerce ». Ce mercredi, Léon Gloden a enchaîné les questions rhétoriques, toutes construites autour de la même formule (usée jadis jusqu’à la corde par Nicolas Sarkozy) : « Est-ce que c’est normal ? ». Le ministre y ajoutait « de hurler en permanence dans l’espace public » ou « datt ech mech permanent net ënnert Kontroll hunn ».

Même si elle est plus précise que le concept de « tranquillité, salubrité et sécurité publiques », et même si l’adjectif « grave » y a été accolé en dernière minute, la notion de « trouble à l’ordre public » reste relativement vague. Du moins dans son utilisation politique. Cette semaine, Gloden, Mosar, Emering et Polfer y ont projeté ce qui les arrangeait. Une attitude risquée à l’heure où, partout en Europe, les forces autoritaires sont sur le point de percer. Ce sera aux policiers d’appliquer le « Aufenthaltsverbot » sur le terrain. Le ministre a affirmé se fier à leur « jugeote » en la matière.

Le Syvicol le remarquait dans son avis : « Force est de constater que les personnes visées par le ‘Platzverweis’ actuel vivent dans une forte précarité, souvent sans domicile fixe ». À quoi bon « éloigner » ces personnes, souvent psychologiquement fragilisées, de quelques centaines de mètres ? Dan Biancalana (LSAP) a repris ce reproche ce mercredi : « Aus den Augen, aus dem Sinn », plaidant pour « une approche holistique ». Léon Gloden le concède lui-même : « Eskann zu einer Verlagerung kommen » (*Wort*, 25.6.26). La majorité tente de tempérer les attentes, le ministre répétant que le « Platzverweis renforcé » n’est pas « une solution magique », mais une partie d’un « package de sécurité ».



Le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, en marge d’une conférence de presse

Le débat parlementaire de ce mercredi déviait sans cesse vers la Gare. Marc Goergen a ainsi espéré que la nouvelle loi permettra à « notre corps de police d’y faire enfin le ménage ». (Ceci alors que les députés de la majorité venaient d’assurer qu’il s’agissait d’une mesure purement « administrative et préventive ».) À force de servir de surface de projection médiatique et politique, le quartier de la Gare s’est transformé, dans l’imaginaire collectif, en no-go area. Une à une, les mesures sécuritaires revendiquées par Lydie Polfer y sont mises en place. Mais sur le terrain, le manège des dealers et de leur clientèle captive continue à tourner, la Police courant derrière. Le long de la rue de Strasbourg, un début de gentrification a buté contre la « scène ouverte ». Dans les rues plus bourgeoises du quartier, les « incivilités » (tapage nocturne, excréments, seringues) persistent, un imbroglio d’enjeux sécuritaires, sociaux et sanitaires qui dure depuis les années 1990, avec des poussées ponctuelles depuis les années 2010.

Cela fait également des décennies que Lydie Polfer fait de la sécurité son fonds de commerce politique. La maire rejetait toujours la faute sur les autres : sur les ministres de la Police ou de la Justice et, plus récemment (et dans une veine plus populiste), sur les procureurs et les juges, trop laxistes à ses yeux. Or, Lydie Polfer a obtenu en 2023 le gouvernement de ses rêves, et les boucs émissaires viennent à lui manquer. Ce qui devait arriver, arriva : Lydie Polfer a fini par être rattrapée par la critique. Pour ne rien arranger, celle-ci émane en partie de son propre camp : Anne Kaiffer, Corinne Cahen et Barbara Agostino, trois politiciennes, dont l’activité économique est (ou était, dans le cas de Kaiffer) liée au quartier de la Gare.

« Ech soen dat schonn zanter Joren ! », s’est exclamée Lydie Polfer ce jeudi dans la matinale de *RTL-Radio*, confrontée aux reproches venant de son parti. Le discours au sein du DP est en train de se déplacer. « Je pense que le répressif ne suffit pas. [...] Il faut chercher d’autres solutions », déclarait Kaiffer en mai sur *Radio 100,7*. « Je veux plus d’éducateurs, plus de prévention, pas plus de police », a estimé Agostino ce mercredi au micro de la même radio. Le quartier de la Gare cristallise les limites du système Polfer. ●

B L O G

POLITIK

Hat wer was riskiert?

Um 5,2 Punkte hat CSV-Ministerin Martine Deprez im Beliebtheits-Ranking des Ilres-Politmonitors für *RTL* und *Wort* zugelegt. Sie bleibt auf Platz 15, doch ihr Plus gegenüber Dezember war das deutlichste unter den 41 Regierungsmitgliedern und Abgeordneten, die fast alle in der Fehlermarge blieben. Vielleicht kamen ihr weniger ihre jüngsten Gesetzentwürfe für mehr Angebot *baussent de Spideeler* zugute als ihre Haltung in der *Kräüzband-Affär* von Philippe Wilmes. Falls das stimmt, hätte in den Augen der 1 020 zwischen dem 16. und dem 26. Juni befragten Wahlberechtigten kein anderer Politiker sich in letzter Zeit groß hervorgetan und vor allem nichts riskiert. Auch Premier Luc Frieden mit seinem Tripartite-Erfolg nicht. Dass Frieden weiter Platz 12 belegt, dürfte Folgen in der Koalition haben. 91 Prozent der CSV-Stammwählerinnen finden die Arbeit der Regierung gut, aber nur 69 Prozent der DP-Wähler. Zwar waren es im Dezember drei Prozent weniger, doch die DP könnte sich strategisch aufgefordert fühlen, ihr Profil zulasten der CSV weiter zu schärfen.

Allerdings steht dahin, dass das im Wohnungsbau klappt, in dem die Befragten mit 71 Prozent den größten Handlungsbedarf sehen. ^{PF}

Was steht im Bericht?

Nachdem *reporter.lu* schrieb, das Bildungsministerium halte seit Februar einen Bericht der Forschungsgruppe Lucet der Uni zurück, weil ihm dessen Einschätzungen zur Alphabetisierung auf Französisch nicht gefielen, wollte Piraten-Abgeordneter Sven Clement am Mittwoch im Parlament per Motion erreichen, dass DP-Minister Claude Meisch ihn binnen 24 Stunden publik macht. Doch nur die ADR war einverstanden, Meisch derart unter Druck zu setzen. Der Bericht soll am Dienstag im Kammer-Bildungsausschuss diskutiert und vorher veröffentlicht werden. ^{PF}

Nicht weit genug

Auf 30 Seiten begrüßt die Kammer der Beamten und öffentlichen Angestellten (CHFEP) Finanzminister Gilles Roths Steuerreform. Zwar biete die Lage der öffentlichen Finanzen dazu „vielleicht keine gute Ausgangsposition“. Doch lasse die Reform sich „nicht ewig aufschieben“. Die CHEFP würde vor dem geplanten Inkrafttreten am

1. Januar 2028 verheirateten Paaren nicht nur 25 Jahre Bedenkzeit zum Übergang von der Steuerklasse 2 in den neuen Einheitstarif U geben, sondern lebenslang. Auch sollte die Entscheidung „temporär“ rückgängig gemacht werden dürfen. Ginge es nach der CHFEP, würde die Reform auch „ein für alle Mal Schluss machen mit dem Mittelstandsbuckel“. Roths Anpassungsvorschläge gingen nicht weit genug. Auf mehreren Seiten entwickelt die CHFEP Ideen für höhere Absetzbarkeiten, weil die geltenden Limits zum Teil Jahrzehnte alt sind. ^{PF}

AMMD beim Premier

Der LSAP-Abgeordnete Mars Di Bartolomeo will in Erfahrung gebracht haben, dass CSV-Premier Luc Frieden „vor kurzem“ den Ärztesverband AMMD empfangen hat. Die AMMD wünscht sich eine Audienz seit Monaten. Di Bartolomeo will vom Premier in einer parlamentarischen Anfrage wissen, was das Treffen ergeben hat, ob die Pflicht-Konventionierung der Ärzte mit der CNS „in Stein gemeißelt“ ist und ob die Regierung womöglich eine selektive Konventionierung zuzugestehen bereit ist. AMMD-Präsident Chris Roller bestätigte dem *Land*, dass das Treffen mit dem Premier am 22. Juni stattfand, wollte sich aber nicht zum Inhalt der Gespräche äußern. ^{PF}



JUSTIZ

Huit jours

La comparution « accélérée » (ou « immédiate »), une promesse électorale du CSV et du DP (et une revendication de Xavier Bettel depuis 2007), a été approuvée vendredi dernier par le Conseil de gouvernement. La version retenue s'avère relativement répressive : Le suspect pris en flagrant délit pourra être jugé en comparution accélérée même sans son consentement, confirme Elisabeth Margue (CSV) au *Land*. La ministre de la Justice (photo : Sven Becker) dit suivre l'exemple belge, dont le gouvernement de centre-droite prévoit d'abolir cette condition. Margue assure que son projet de loi a été élaboré en « collaboration étroite » avec le Barreau et les autorités judiciaires et que les droits de la défense seront protégés. La procédure peut être déclenchée lorsqu'une enquête de flagrance permet de réunir « des indices graves de culpabilité », indique le communiqué gouvernemental. Le suspect comparaitra au plus tôt huit jours (au plus tard un mois) après la citation. (Un délai qui est de deux jours en France, de cinq en Belgique.) Les infractions sont listées dans le projet de loi (non encore déposé) : Les délits en matière de stupéfiants,

la conduite sous influence, sans permis ou sans assurance, les vols avec violence, la détention illégale d'armes et la violence domestique. Le défi était de trouver « une voie médiane » entre la France et la Belgique, expliquait Margue samedi dernier sur *RTL-Radio*. Durant la campagne électorale, Luc Frieden avait encore estimé qu'on pourrait « facilement » s'inspirer de la France. Or, les érivés répressives du modèle français sont connues. En 2024, la procureure générale Martine Solovieff avait ainsi dénoncé « une justice abattoir ». Elisabeth Margue a donc préféré suivre le modèle belge, devenu entre-temps plus draconien. ^{BT}

200 Mal Menschenhandel

Gegen 28 Personen, darunter drei Beamte oder Angestellte des Staats, wird wegen Handels mit Aufenthaltstiteln ermittelt. Schon seit drei Jahren geht die Staatsanwaltschaft 200 Einreisen mit gefälschten Unterlagen nach, machte es aber erst jetzt publik. CSV-Innenminister Léon Gloden suspendierte diese Woche zwei Mitarbeiter der Direktion für Immigration vom Dienst, nach drei Suspendierungen schon 2025. Die Ermittlungen, die keine Asylanträge betreffen, werfen auch die Frage auf, inwiefern Datenschutz und Ermittlungsgeheimnis die Staatsanwaltschaft daran hindern, Verwaltungen, Gemeinden und Sécu über Betrug mit Aufenthaltstiteln zu informieren. Gloden will am Dienstag im zuständigen Kammer-Ausschuss über die Affäre sprechen. ^{PF}

BILDUNG

Suche nach Kohärenz

Weil das Lycée Bouneweg ab der Rentrée auch Classique-Klassen anbieten wird, das damit einhergehende Image

aber noch fehlt, sorgen sich Mittelklasse-Millennials um die Zukunftsperspektiven ihrer Kinder. Die Grünen wollen in einer dringenden parlamentarischen Anfrage von DP-Bildungsminister Claude Meisch wissen, ob er andere Sekundarschulen angewiesen hat, ins Classique orientierte Kinder aus Bonneweg nicht anzunehmen. Und ob, weil drei Classique-Klassen zu füllen sind, den Familien das nicht im Voraus hätte erklärt werden müssen, statt sie nun vor vollendete Tatsachen zu stellen. Seit Meisch im Amt ist, hat er die Heterogenität der Sekundarschulen durch eine Politik „unterschiedlicher Schulen für unterschiedliche Kinder“ gefördert. Seitdem stehen die Sekundarschulen stärker in Konkurrenz miteinander und entwickeln unterschiedliche Angebote, um möglichst viele Einschreibungen zu erhalten. Das hat auch dazu geführt, dass manche, wie derzeit das Lycée Aline Mayrisch, besonders beliebt geworden sind – und von Einschreibungen überhäuft werden. Auf Nachfrage erklärte das Ministerium, es gebe kein „Referenzlycée“. Übersteige die Zahl der Einschreibungen die Kapazitäten einer Schule, würden unterschiedliche Elemente berücksichtigt: die Zahl der Klassen; die Kontinuität der Schulkarriere, die Einschreibung eines Geschwisterkinds und die Nähe zum Wohnort. Gegebenenfalls werde eine andere Sekundarschule vorgeschlagen, die noch Kapazitäten hat; in diesem Zusammenhang sei auch der Wohnort ein Kriterium. ^{SP}

|||||

Welfring s'en va, Lorsché revient

||||| Erwan Nonet

Les Verts ont annoncé lundi le départ de Joëlle Welfring (52 ans), qui va quitter la Chambre le 1^{er} octobre. L'ancienne ministre de l'Environnement a obtenu l'accord du gouvernement pour retrouver son statut dans la fonction publique. Elle a été désignée conseillère spéciale du ministère des Affaires étrangères pour les initiatives climat et genre auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI). « Être députée de l'opposition est une mission de contre-pouvoir très importante, dans laquelle je me suis beaucoup investie, mais la malhonnêteté intellectuelle que l'on observe parfois à la Chambre peut être difficile à supporter », reconnaît-elle au *Land*.

Femme de dossiers, visiblement peu à l'aise dans l'arène politique, cette biologiste de formation a débuté sa carrière dans la recherche publique (CRP Tudor), puis a dirigé l'Administration de l'environnement avant d'accepter le poste de ministre de l'Environnement suite à la démission de Carole Dieschbourg. À la BEI, elle sera chargée de développer des partenariats plus verts et plus inclusifs. « Construire des projets européens et internationaux m'intéresse beaucoup, ce n'est qu'à ces échelles que l'on peut véritablement changer les choses », dit-elle.

Élue dans la circonscription Sud, elle sera remplacée par Josée Lorsché (64 ans), arrivée en

troisième position aux dernières législatives (derrière Joëlle Welfring et Meris Sehovic). La première échevine de Bettembourg connaît bien les lieux pour avoir été députée de 2011 à 2023 (et présidente de la fraction entre 2018 et 2023). « J'étais la suivante sur la liste, il est donc normal que je reprenne le siège de Joëlle », indique-t-elle au *Land*. Semiray Ahmedova (45 ans) était arrivée en quatrième position.

Ce changement va imposer aux Verts de se réorganiser. Joëlle Welfring détenait les ressorts environnementaux, que reprendra en grande partie Meris Sehovic, ancien assistant parlementaire de Claude Turmes. Lors de ses précédents

mandats, Lorsché portait des dossiers aujourd'hui dans les mains des trois autres députés verts (éducation, aménagement du territoire, justice, exécution budgétaire...). « Nous n'avons pas encore vraiment décidé des rôles de chacun », explique l'ancienne institutrice.

Le retrait de Joëlle Welfring va également provoquer une redistribution des places sur la carte électorale. Jusque-là élue au Centre, Djuna Bernard, qui habite à Mamer, songe à rejoindre la circonscription Sud, où elle formerait un duo en tête de liste avec Meris Sehovic. Ce mouvement offrirait une place plus confortable au président du parti, François Benoy, en vue des prochaines législatives. ●

Requins bleus et Lions rouges

IIII Erwan Nonet

**Le Cap-Vert a enchanté les fans de foot à la Coupe du Monde.
Le Luxembourg pourra-t-il, un jour, en faire autant ?**

En deux semaines, le Cap-Vert a fait trembler trois anciens champions du monde (matches nuls contre l’Espagne et l’Uruguay, défaite en prolongation contre l’Argentine) alors qu’il découvrirait tout de la Coupe du Monde. L’équipe n’aura finalement perdu qu’un match, samedi dernier, en huitième de finale contre l’Albiceleste de Messi (2-3), les champions en titre. Mieux, avec sa volonté incessante de construire, de jouer haut et de créer du mouvement, le Cap-Vert s’est écarté du corpus des petites équipes qui cherchent à bétonner avant de plaire, histoire d’éviter de trop grosses roustes. Vozhina, son gardien de quarante ans qui joue en D2 portugaise, est déjà l’un des héros de la compétition.

La communauté cap-verdienne du Luxembourg s’est enflammée pour le parcours des *Tubarões azuis* (les Requins bleus). Ces dernières semaines, les enfants portent fièrement le maillot de la sélection de leur pays d’origine et les drapeaux flottent un peu partout. Sur-tout à Ettelbruck, Esch ou Bonnevoie, où les Cap-verdiens sont nombreux.

Pour vivre ce match inaugural historique contre l’Espagne, cinq associations regroupant des Cap-Verdiens du Luxembourg (Veteranos do Norte, Estrella, Imani, Giradisco et Adasa)



Des supporters cap-verdiens dans un café de Bonnevoie

Après Miralem Pjanic en 2008, Brian Madjo, Gil Neves, Yoan Pereira et Fabio Domingos ont choisi ces derniers mois de quitter la sélection luxembourgeoise pour un autre pays

ont organisé une retransmission sur écran géant à Ettelbruck, place Marie-Adélaïde.

Le succès de l’opération est allé au-delà de leurs espérances. « Nous nous attendions à rassembler quatre cents personnes, mais nous étions au moins deux mille, certains disent trois mille ! », sourit-il. C’est la force de la Coupe du Monde, « même les personnes qui ne s’intéressent pas au foot regardent ces matches. Le foot rassemble plus que n’importe quel autre évènement. » Cette grande fête a été appréciée bien au-delà de la seule communauté cap-verdienne. « Voir des gens crier le nom de notre pays, alors que ce n’est pas le leur, c’était incroyable ! », glisse Roberto Lima, toujours ému par cet élan.

Lui est arrivé au Luxembourg en 1989, à l’âge de 21 ans. Déjà émigré au Portugal, où il était maçon, il est venu pour travailler chez Ireco, à Steinsel, une usine de conditionnement de pistaches. Employé par la commune de Bettendorf depuis 1998, il est aujourd’hui le concierge des installations du Siden à Bleesbruck, où se trouve la plus grande station d’épuration de la Nordstadt.

Lima explique que si les Cap-Verdiens sont 600 000 dans leur pays, plus d’un million vivent en dehors de l’archipel. Au Luxembourg, selon le Stater, ils sont un peu moins de trois mille. Mais si l’on compte ceux qui possèdent un passeport portugais ou luxembourgeois, on approche certainement les dix mille.

C’est un fait avéré, où qu’elle soit, cette diaspora cultive l’art du vivre-ensemble. La vitalité du monde associatif créé par les Cap-verdiens l’atteste. La Fédération des associations du Cap-Vert au Luxembourg rassemble 28 associations.

Les Veteranos do Norte sont nés du foot, tous les membres étaient initialement des joueurs âgés de plus de 35 ans. « Le football est un bon moyen pour réunir davantage de monde », assure Lima, qui, sur le pré, était arrière gauche. Avec l’argent récolté lors des événements qu’elle organise (notamment des tournois de foot, mais aussi le grand week-end culturel cap-ver-

[...]



L'équipe nationale luxembourgeoise au Stade de Luxembourg

[Suite de la page 7]

dien organisé chaque année et qui aura lieu du 16 au 18 juillet à Ettelbruck, à la Däichhal), l'association mène des actions de solidarité. Elle emmène des enfants à la plage, aide des familles en détresse (comme lors de l'éruption du Pico do Fogo, en 2014) ou participe aux frais de rapatriement de Cap-Verdiens décédés au Luxembourg, qui souhaitent être inhumés dans leur pays d'origine.

Le foot crée du lien social au sein de la communauté et est aussi un excellent vecteur d'intégration. Ce sport est particulièrement populaire au sein de la jeunesse cap-verdienne. Au Centre de formation national (CFN) de la Fédération luxembourgeoise de football (FLF), à Mondercange, les Cap-Verdiens sont nombreux. Certains trouveront peut-être la voie du professionnalisme, comme Christopher Martins, Yvandro Borges, Gerson Rodrigues (écarté de la sélection nationale jusqu'à nouvel ordre) ou Marvin Martins.

« Je vais vous dire », souffle Roberto Lima, « ce qui serait vraiment formidable, c'est d'assister à un match Cap Vert-Luxembourg en Coupe du monde ! ». Il raconte son bonheur d'assister aux matchs amicaux qui ont lieu ici, entre ses deux pays, « que des matches avec un score nul ! ». « Nous n'avons pas la chance de beaucoup voir jouer en vrai les Requins bleus, alors ce sont des moments très forts pour nous », assure-t-il. « Beaucoup de supporters viennent au stade avec les deux drapeaux, le cap-verdien et le luxembourgeois. »

Les rout Léiwen condamnés à l'exploit

Imaginer les rout Léiwen en Coupe du Monde est-il incongru ? « En tout cas, il faut reconnaître que le parcours du Cap-Vert est inspirant », reconnaît au *Land* Manou Cardoni, le Directeur technique national (DTN) de la FLF. Le chemin, toutefois, paraît difficile. Sur le plan comptable, les dernières qualifications ont été pour le moins décevantes avec... zéro point. « Mais nous aurions dû gagner au moins trois matches, notamment ceux contre la Slovaquie », avance Cardoni, qui n'a pas complètement tort. « Et nous avons fait jeu égal avec l'Allemagne pendant soixante minutes ». Avec à peu près les mêmes joueurs, le Luxembourg avait obtenu 17 points lors de la campagne pré-

cédente, pour l'Euro 2024 (cinq victoires, un nul, quatre défaites), un record.

Pour se qualifier dans une grande compétition, le Luxembourg sera toujours condamné à l'exploit. Non seulement le poids démographique du pays n'aide pas à trouver une équipe où les onze postes seraient occupés par des joueurs de premier plan, mais la géographie du foot ne facilite pas la tâche. « Parmi les huit quarts-de-finalistes de la Coupe du Monde, il y a six équipes européennes (La France, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et la Norvège) », constate Cardoni, « et ce sont contre celles-là que nous nous battons pour nous qualifier... ».

Improbable, mais pas complètement impossible non plus. C'est ce que l'on veut croire à Mondercange. Manou Cardoni compare le rôle du CFN à celui du centre de formation d'un honorable club professionnel, qui repèrerait et formerait méthodiquement les meilleurs jeunes joueurs de sa région. « Nous avons en ce moment une équipe première qui n'a jamais été aussi compétitive, il ne nous manque pas grand-chose pour passer ce cap. »

L'exil des binationaux

Mais il existe un autre frein, pas nouveau, qui plombe régulièrement les espoirs de la sélection. Contrairement au Cap-Vert, par exemple, le Luxembourg est un pays formateur. Pratiquement tous les joueurs de l'équipe nationale ont appris le foot à Mondercange. Et plutôt bien, d'ailleurs. Les résultats des différentes équipes progressent chez les hommes comme chez les femmes. Cet enseignement qualitatif est reconnu par les recruteurs du continent, qui gardent un œil sur le CFN, au cas où une pépite y apparaîtrait. Et lorsque ces joueurs à fort potentiel possèdent (ou peuvent obtenir) une autre nationalité que la luxembourgeoise, le chant des sirènes peut les attirer loin du Grand-Duché. Pour un pays au réservoir de joueurs limité, voir partir ses éléments les plus prometteurs n'est évidemment pas une bonne nouvelle.

Miralem Pjanic est le premier exemple marquant. Après avoir suscité les plus grands espoirs dans les équipes nationales de jeunes, jusqu'aux U21, il décide en 2008 de jouer pour la Bosnie. Il est clairement au-dessus de tout ce que le Luxembourg a connu et mènera une carrière exemplaire (Schiffange, Metz, Lyon, Roma,

Juventus, Barça...). Qui sait quels résultats auraient obtenu les rout Léiwen avec un milieu de son talent ?

Récemment, la formation luxembourgeoise a vécu plusieurs épisodes de ce type. (Ce qui, paradoxalement, valide aussi la qualité du travail qu'elle effectue). Le dernier joueur passé entre les doigts de la fédération est justement un jeune Cap-Verdien : Fabio Domingos (18 ans). Né au Grand-Duché de parents originaires de l'île de Santo Antão, l'ailier est reconnu comme un bon joueur de ballon. Il est passé par Metz et joue aujourd'hui pour les espoirs du PSG. En mars, alors que le sélectionneur luxembourgeois Jeff Strasser le convoque pour la première fois dans l'équipe A, Domingos décline et accepte dans la foulée de rejoindre le Cap-Vert. Il obtient sa première sélection avec les Requins bleus contre la Finlande, mais ne sera finalement pas retenu dans le groupe qui s'est envolé pour la Coupe du Monde.

La FLF vient aussi de perdre l'attaquant Brian Madjo (17 ans, qui a choisi l'Angleterre), ainsi que le milieu offensif Gil Neves et l'ailier Yoan Pereira (18 ans tous les deux, partis vers le Portugal). Cela fait beaucoup.

L'incertitude autour du choix sportif des binationaux n'est pas qu'un problème luxembourgeois, loin de là. De grandes nations comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse ou la Belgique se mobilisent pour tenter de changer les règles ou, à minima, de monétariser ces changements de nationalité sportive afin que les pays formateurs soient indemnisés lorsqu'ils perdent un

joueur. Des réunions en ce sens auront lieu en automne avec l'UEFA (la fédération européenne) et la Fifa (la fédération internationale).

L'exemple de la France est assez frappant. Marc Diederich, juriste à la FLF, fait remarquer au *Land* que 99 joueurs présents à la Coupe du Monde sont nés en France (une équipe en compte 22), et que les 76 binationaux qui ne jouent pas pour les Bleus portent les couleurs de douze autres nations. Mais le vivier de bons joueurs est tellement important dans l'Hexagone que l'équipe nationale n'en pâtit pas vraiment. Ces joueurs qui choisissent de représenter un autre pays auraient peu de chance d'être sélectionnés par Didier Deschamps.

Manou Cardoni, un sentimental, souffre de voir quelques-uns de ses meilleurs joueurs partir. « Je dois reconnaître que quand on perd un joueur, cela fait très, très mal... », soupire-t-il. « On les connaît depuis qu'ils ont douze ou treize ans, on passe beaucoup de temps ensemble, on les voit devenir des hommes. C'est dur... » Mais il ne voudrait pas non plus d'une législation trop rigide. « Cette diversité est aussi une incroyable richesse pour nous et chaque situation est complexe, chaque histoire personnelle est différente... l'amour pour un pays est difficile à réglementer. »

Cardoni fait remarquer que les plus grands joueurs mènent souvent une carrière stable. Et le rêve de jouer pour une sélection plus cotée peut se retourner contre les joueurs. « Il existe tellement d'éléments qui façonnent une carrière qu'on ne peut jamais savoir à l'avance si un choix est bon, ou pas. » Brian Madjo, qui a signé pour Aston Villa (Birmingham) en janvier pour douze millions d'euros, s'est-il vraiment rapproché du très haut niveau en jouant désormais pour les U17 anglais ? « Je pense que s'il était resté chez nous, il serait plus loin aujourd'hui. Mais ce qu'il en sera dans quatre ou cinq ans, je ne sais pas », reconnaît Cardoni.

L'essentiel, pour l'ancien meneur de jeu de Rumelange et de la Jeunesse Esch, est de pouvoir compter sur de bons exemples. « Jouer pour le Luxembourg n'empêche absolument pas d'avoir une très belle carrière en club : Regardez Leandro Barreiro, devenu un cadre de Benfica, Christopher Martins au Spartak Moscou (il avait aussi été sondé par le Cap-Vert, ndr), Danel Sinani en Bundesliga... »

Le foot fait rêver les joueurs et les fans, mais il est imprévisible pour tous. Les plus talentueux des ados ne font pas nécessairement de grands joueurs. Manou Cardoni répète son mantra : « Pour avoir une chance de réussir, il faut du travail, de la patience, de la persévérance... et aussi un peu de chance ».

Le CFN n'imagine pas une seconde fermer ses portes aux binationaux, « Nous ne regarderons pas les passeports de nos joueurs », affirme Cardoni qui, toutefois, concède que la fédération est désormais plus attentive au fait que les joueurs du cadre possèdent la nationalité luxembourgeoise ou, au moins, répondent aux critères pour l'acquérir. ●

« Inacceptable »

La Coupe du Monde a été entachée par l'entremise de Donald Trump, qui s'est vanté d'avoir fait annuler la suspension de l'attaquant américain Falorin Balogun, sanctionné plus tôt d'un carton rouge. Le président suisse de la Fifa, Gianni Infantino, qui avait déjà remis un ubuesque prix Fifa de la paix à Trump s'est empressé d'accéder à la demande de Trump, à la veille du huitième de finale USA-Belgique. En

laminant leurs adversaires 4-1, les Diables rouges ont rétabli l'équité sportive. Marc Diederich, membre du CA de la Fédération luxembourgeoise de football, n'en revient toujours pas. « On croit avoir tout vu, mais on arrive encore à être surpris... », dit-il au *Land*. « Ce qui s'est passé est inacceptable, incompréhensible. » À même de remettre en cause la présidence d'Infantino ? « Il est élu par 210 pays. De ce que je sais, en Europe, il fait désormais l'unanimité contre lui. » EN

Kracht es wieder?

1111 Peter Feist

„Kollektivverträge spielen für uns eine zentrale Rolle“, sagte am Mittwoch die wirtschaftspolitische Sprecherin der DP-Kammerfraktion, Carole Hartmann. Eine Konsultationsdebatte zu den Arbeitszeiten fand statt, die CSV-Arbeitsminister Marc Spautz angefragt hatte. Im Ständigen Beschäftigungskomitee CPTE lässt er über die Arbeitszeit-Organisation diskutieren. Noch gab es keine wirkliche Diskussion zwischen Gewerkschaftsunion OGBL-LCGB und Unternehmer-Dachverband UEL. Doch das Thema hat das Potenzial zum großen Krach wie im Oktober 2024. Als Spautz' Vorgänger Georges Mischo erklärte, neben Kollektivverträgen müsse es innerbetriebliche Vereinbarungen geben. Im Koalitionsvertrag der Regierung steht das so zu den Sozialbeziehungen generell. Es steht dort ein weiteres Mal, wenn es um die Arbeitszeiten geht.

Inspiriert ist das nicht zuletzt durch die DP. Die UEL wünschte sich am 18. Oktober 2023 in ihrer Note an *formateur* Luc Frieden unter anderem eine „Modernisierung“ des Arbeitsrechts. Darunter beispielsweise, „privilegier la prise de décision au niveau de l'entreprise“ und „flexibiliser l'organisation du temps de travail pour répondre aux besoins des entreprises“. Die CSV aber hatte in ihrem Wahlprogramm 2023 nur angekündigt, „die Organisation der Arbeitszeit neu [zu] gestalten – im Dialog mit den Sozialpartnern“. Die DP dagegen verspricht: „Arbeitszeiten sollen in Zukunft individuell zwischen Arbeitgeber und Arbeitnehmer ausgehandelt werden können, ohne unnötig von einem unflexiblen Arbeitsrecht eingeengt zu werden.“

Deshalb trug, was Carole Hartmann am Mittwoch sagte, besondere Bedeu-

tung. Marc Spautz war ein Risiko eingegangen, als er die Konsultationsdebatte vor drei Monaten beantragte: Die Fraktionen der Mehrheit würden seiner Position im CPTe eine Prägung geben, noch ehe in dem Tripartite-Gremium ein erstes Mal gestritten wurde. Für die UEL geht es dort darum, mindestens die Niederlage von 2016 umgesehen zu machen. Damals wurde die zulässige Referenzperiode, über welche die Wochenarbeitszeit berechnet werden kann, ohne dass ein Kollektivvertrag das regelt, von einem auf vier Monate verlängert. Im Gegenzug kostet das aber bis zu sechs Tage Urlaub mehr. Der OGBL hatte das im CPTe gefordert, der damalige UEL-Direktor Jean-Jacques Rommes erwidert: „Nur über meine Leiche!“ LSAP-Arbeitsminister Nicolas Schmit wollte dem OGBL eigentlich nicht folgen, erhielt aber von LSAP-Vizepremier Etienne Schneider aufgetragen, es müsse eine Gegenleistung geben. Die UEL war entsetzt.

Entsprechend geht es OGBL und LCGB heute darum, „Flexibilisierung nur bei Gegenleistung“ als Prinzip zu erhalten. Weil die Arbeitszeit den Kern der Arbeit betrifft, und weil ihre Regelung das Kräfteverhältnis zwischen Gewerkschaften und UEL berührt. Die UEL wünscht sich flexiblere Wochenarbeitszeiten, unter anderem auch für Teilzeitbeschäftigte. Eine Modulation der wöchentlichen Ruhezeit. Fahrten von A nach B während der Arbeitszeit sollen als unbezahlte Pausen gelten. Die Referenzperiode auf ein Jahr zu verlängern, auch außerhalb von Kollektivverträgen, steht im Regierungsprogramm.

Am Mittwoch im Parlament sah es aber nicht so aus, als wollte die Mehrheit

den Arbeitsminister ans Koalitionsprogramm erinnern. Einstimmig wurde eine Motion der LSAP-Fraktion angenommen: „Garantir que toute flexibilisation accrue de l'organisation du temps de travail soit encadrées par des accords collectifs négociés avec les syndicats représentatifs“, ist eine der Anforderungen an die Regierung. Auch die DP hatte damit kein Problem. „Kollektivverträge sind das zentrale Instrument bei den Arbeitszeiten“, gab Carole Hartmann zu Protokoll.

Ein Monat nach der mit einem Abkommen zu Ende gegangenen Tripartite will niemand Schuld sein an einem neuen Konflikt. An der Bedeutung der Kollektivverträge und der Rolle der Gewerkschaften nicht zu rütteln, war das wichtigste Zugeständnis von Premier Luc Frieden bei der ersten *Sozialronn* am 9. Juli 2025 nach der Großkundgebung der Gewerkschaften zwei Wochen vorher gewesen. Allen Beteiligten war klar, dass dieser Punkt mit den Arbeitszeiten wiederkäme; deshalb verschob die *Sozialronn* ihn elegant ins CPTE. Da ist er nun, und CSV und DP konnten am Mittwoch schwerlich anders als den Anschein zu erwecken, OGBL und LCGB zuzuneigen. Alles weitere muss sich im CPTE zeigen.

Wie die DP den Vorwurf, opportunistisch zu sein, entkräften könnte, falls jemand sie an ihr Wahlprogramm erinnert, demonstrierte vor zehn Jahren Xavier Bettel: „Die Arbeitgeber erhalten die geforderte Flexibilität; da darf man dann auch eine Gegenleistung für die Beschäftigten erwarten. Aber niemand wird zu mehr Flexibilität gezwungen“, erzählte der damalige Premier dem *Wort* vom 17. Juni 2016. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Vertrauen

Die nach dem Zweiten Weltkrieg von Industriestaaten gegründete OECD fördert die Freiheit des Marktes, das Recht des Stärkeren. In Sorge um die Akzeptanz, veröffentlichte sie vorige Woche einen neuen *Survey on Drivers of Trust in Public Institutions*. Dazu kaufte sie Meinungsumfragen in den Mitgliedsstaaten.

Auch die Europäische Union kauft für ihr *Eurobarometer* Meinungsumfragen über das Vertrauen in die staatlichen Institutionen. Bei den von *RTL* und *Luxemburger Wort* gekauften Wählerbefragungen wird ebenfalls nach dem Vertrauen in die Institutionen gefragt. Auf Rechnung des Parlaments kauft auch der Lehrstuhl für Parlamentarismusforschung Umfragen über das Vertrauen in die Institutionen. Für Betrachtungen über das Wahlverhalten, die Gouvernamentalität, die „valeurs au Luxembourg“.

Herrschaft verstand Antonio Gramsci als Hegemonie. In seinen Gefängnisheften schrieb er: „Die ‚normale‘ Ausübung der Hegemonie im klassischen Bereich des parlamentarischen Systems ist durch eine Kombination aus Gewalt und Konsens gekennzeichnet, die sich gegenseitig im Gleichgewicht halten“ (I, §48, übersetzt).

Dieses Gleichgewicht zwischen Zwang und Zustimmung schwankt. In Krisensituationen kann es kippen. Deshalb wird ständig das „Vertrauen in die Institutionen“ gemessen. Gemeint ist die Bereitschaft der Mehrheit, sich von einer Minderheit beherrschen zu lassen.

Die in- und ausländischen Eigentümer von Industrien, Banken, Firmen, Fonds regieren nicht. Ihre wirtschaftliche und damit politische Hegemonie sichern die „appareils d'État“, so Louis Althusser (*La Pensée*, 1970/7, S. 7). Zu den politischen Staatsapparaten gehören die Regierung und das Parlament. Sie sind autonom. Bis auf „Sachzwänge“ wie das Privateigentum an Produktionsmitteln, das Gebot der Lohnarbeit und deren Wettbewerbsfähigkeit.

Bei der OECD-Umfrage drückte rund die Hälfte (55 %) der in Luxemburg Befragten Regierung und Parlament ihr Vertrauen aus. Rund die Hälfte hatte kein Vertrauen in die zentralen Institutionen der parlamentarischen Demokratie. Trotzdem war das Vertrauen in Regierung und Parlament nirgends höher. Was mit der bescheidenen Landesgröße zusammenhängen mag, der Nähe von Wählerschaft und Politikern – das Vertrauen in Gemeinderäte war noch höher (62 %).

Vor allem können die Einnahmen der Steueroase gegen Lohn arbeitende Klassen mit Sozialleistungen und öffentlichen Dienstleistungen zufriedustellen. Max Weber schrieb von ihrem „Interesse (äußerem oder innerem) am Gehorchen“ (*Wirtschaft und Gesellschaft*, S. 122).

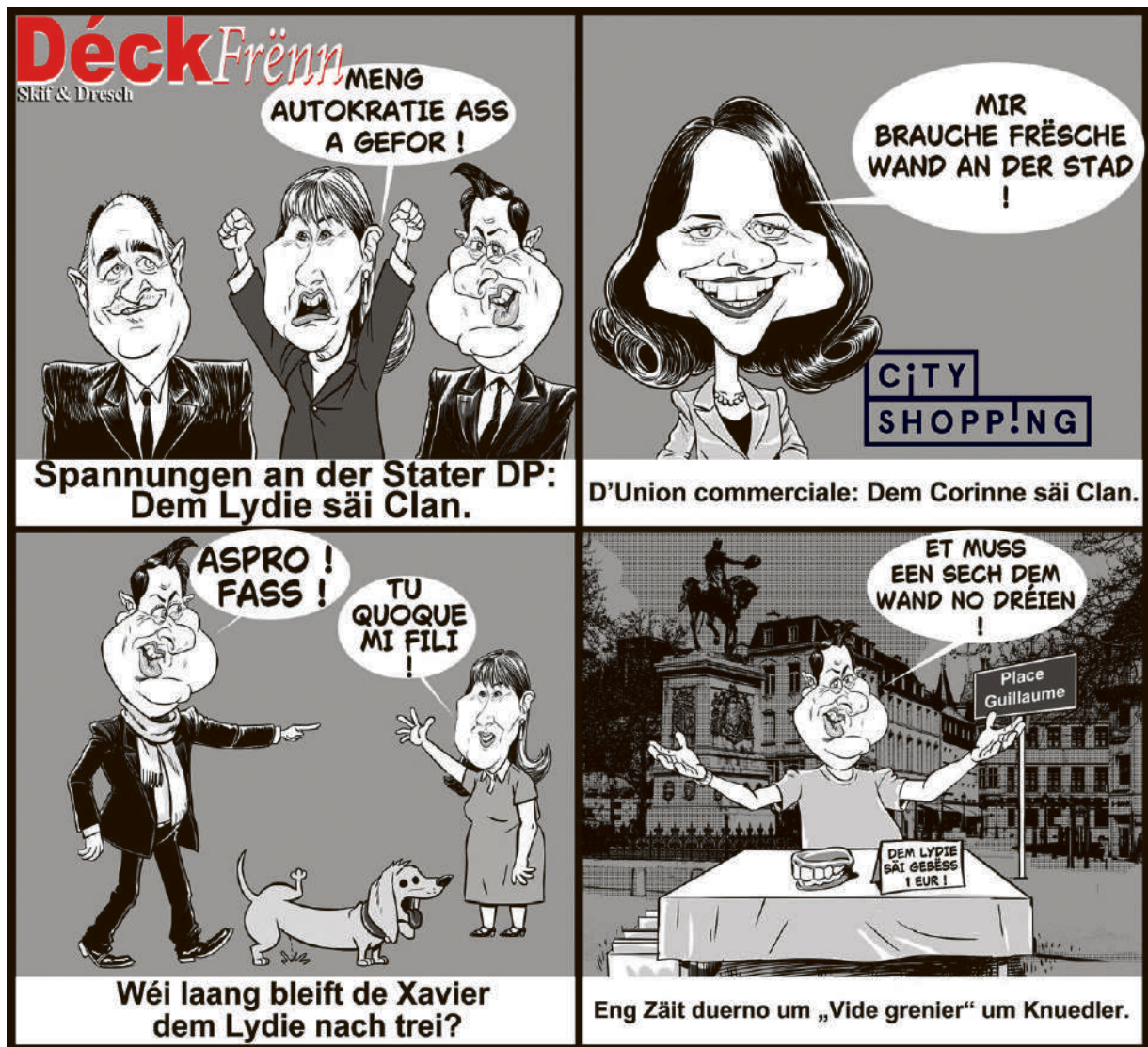
Die politischen Parteien genossen 35 Prozent Vertrauen. Zwei Dritteln der Befragten fehlt das Vertrauen. Die Parteien scheinen den Erwartungen nicht gerecht zu werden, die Interessen unterschiedlicher Klassen zu bündeln, an Regierung und Parlament weiterzuleiten.

Hegemonie ist erfolgreich, wenn sie ohne viel Zwang auskommt. Jede Herrschaft „sucht vielmehr den Glauben an ihre ‚Legitimität‘ zu erwecken und zu pflegen“, beobachtete Max Weber (ibid.). Dazu tragen ideologische Staatsapparate bei. Zu den wichtigsten gehören die Medien.

Doch nur 37 Prozent der Befragten hatten Vertrauen in die Nachrichtenmedien. Weniger als im OECD-Durchschnitt. Dies mag mit dem traditionellen Ruf vieler Zeitungen als Parteiblätter zusammenhängen. Ideologische Staatsapparate sind nicht immer zuverlässig. Wie die Volksbefragungen von 2005 und 2015 zeigten.

Manchmal begnügen sich die Beherrschten nicht mehr mit einer Stimmabgabe alle fünf Jahre. Oder beginnen, ihre Zustimmung zu verweigern, wie die Impfgegner 2021. Dann verstärken die Regierenden im Interesse der Herrschenden den Zwang. Die Zwangsapparate genießen höheres Vertrauen als die politischen und ideologischen Apparate: Polizei (77 %), Justiz (73 %), Armee (66 %).

Staatliche Zwangsapparate werden meist als neutrale
Schutzeinrichtungen wahrgenommen. Trotz der
116 438 Karteikarten des Service de renseignement im Kalten
Krieg, der 20 Bombenanschläge der Gendarmerie
1984 bis 1986. ● ROMAIN HILGERT



Abdication constitutionnelle

IIII Jean-Lou Siweck

En balayant les protections constitutionnelles de la liberté de la presse dans l’affaire Nickts, la Cour de cassation a failli à ses obligations

Les arrêts Nickts ont déjà fait couler beaucoup d’encre. La justice luxembourgeoise interdit à *RTL* de citer le nom ou de montrer les images d’archives de Jos Nickts, président fondateur de feu le syndicat des facteurs (FSFL), en relation avec le détournement de quelque quatorze millions d’euros du fonds de placement créé par le syndicat pour ses membres. Il fut condamné à six ans de prison, dont deux avec sursis, en 2007. Les commentaires se sont focalisés sur la mise en équilibre entre liberté de la presse et droit à la vie privée, plus précisément le « droit à l’oubli » de Jos Nickts. Or, cette affaire soulève d’autres interrogations juridiques, d’ordre constitutionnel : le juge au Luxembourg est-il en droit d’intervenir de manière préventive en matière de liberté de la presse ?

À l’origine de ces questions se trouve l’article 23 de la Constitution : « La liberté de manifester ses opinions et la liberté de la presse sont garanties, hormis les infractions commises à l’occasion de l’exercice de ces libertés. La censure ne peut pas être établie. » Les jugements et arrêts dans l’affaire Nickts ne s’y sont guère arrêtés. Pour une toute simple raison : l’avocat de *RTL*, M^e Rosario Grasso, s’est abstenu d’invoquer la Constitution. La Cour de cassation, interpellée par le nouvel avocat du groupe de médias, M^e Paul Urbany, l’a balayé d’un revers de main.

En effet, selon la haute juridiction, la Constitution « n’accorde pas une protection plus étendue de la liberté d’expression que celle accordée par l’article 10 » de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l’Homme. Et l’interdiction de la censure « ne s’adresse pas au pouvoir judiciaire » et « ne s’oppose pas à ce que le pouvoir judiciaire intervienne dans l’exercice de la liberté d’expression pour assurer la protection de droits et libertés fondamentaux dans des cas particuliers ». Des postulats que la Cour s’est abstenue de motiver.

Or, il existe de très sérieux arguments pour s’opposer à cette interprétation de la Constitution. L’article 23 n’est en effet qu’une reprise, en 1848, d’éléments des articles 19 et 25 de la constitution belge de 1831. Et si le texte a été modifié depuis – en 2023, les termes originaux « sauf la répression des délits commis » ont notamment été reformulés en « hormis les infractions commises », – rien dans les travaux parlementaires ne trahit la moindre volonté de réduire le niveau de protection de la liberté de la presse.

Le texte belge n’est pas seulement plus ancien, il a aussi donné lieu à une jurisprudence plus étoffée qu’au Luxembourg, de même qu’à une doctrine abondante quant aux limites du pouvoir des juges. Des textes qui ne font apparemment pas partie de la lecture de chevet des magistrats luxembourgeois.

Il y aurait pourtant matière. Dès 1935, la Cour d’appel de Gand arrêta ainsi : « sans violer la disposition de l’article [19] de la Constitution, le juge ne saurait prendre le droit d’interdire, même temporairement (...), de publier un écrit quelconque sur un sujet déterminé ». Le juge ne peut donc intervenir qu’a posteriori.

Il faut reconnaître qu’en Belgique aussi, cette jurisprudence a été régulièrement remise en question. En première ligne se trouvent les juges des référés, appelés à intervenir, sou-

Si les juges dans l’affaire Nickts s’efforcent de respecter les critères établis par la CEDH dans leur forme, force est de constater qu’ils ne connaissent la jurisprudence qu’en partie

vent sur la base de requêtes unilatérales, pour interdire préventivement des publications ou diffusions. Or, si les occasions étaient nombreuses, la jurisprudence est restée divisée. Tantôt les présidents de tribunaux ont renvoyé aux limites constitutionnelles, tantôt ils ont trouvé des arguments pour intervenir.

Au niveau des instances plus élevées, la lecture de la Constitution restait pourtant assez constante sur le principe de base. Le Conseil d’État écrit en 2000 que les articles 19 et 25 de la Constitution belge « ne font pas obstacle à ce que les délits de presse ainsi que les délits commis à l’occasion de l’usage de la liberté d’expression soient réprimés ; (...) elles interdisent, toutefois, qu’un contrôle préalable de l’usage de ces libertés soit instauré [...] ». La Cour constitutionnelle (anc. Cour d’arbitrage) arrête en 2004 qu’une disposition prévoyant qu’« une fois qu’il est constaté qu’un écrit est un acte discriminatoire, un juge peut, par exemple, en interdire, à titre préventif, la diffusion, la vente et l’offre en bibliothèque, est contraire à l’article 19 de la Constitution ».

La Cour de cassation belge égratignera le principe – elle exclura les médias audiovisuels du bénéfice de l’article 19 et estimera que l’intervention du juge est permise dès la moindre diffusion d’un article – mais n’a pas remis en question la base : en matière de presse, le juge ne peut intervenir qu’après la publication, pas de manière préventive.

On est donc loin de l’appréciation de la Cour de cassation luxembourgeoise dans l’affaire Nickts. Considérant qu’au moins la Cour constitutionnelle devrait se remémorer les origines de l’article 23 de la loi fondamentale, il est permis d’espérer un jour un renversement de cette jurisprudence par les gardiens de la Constitution. Sauf qu’au Grand-Duché, la loi prévoit que tant la Cour de cassation que la Cour constitutionnelle soient présidées par le même magistrat.

Tout espoir n’est pourtant pas perdu. Si les magistrats luxembourgeois ne jurent que par Strasbourg, donnons leur du Strasbourg.

La légèreté avec laquelle la Cour de cassation a renvoyé la balle de l’affaire Nickts à la Cour européenne des droits de l’Homme (CEDH) trahit à la fois une frustration et

une réalité. Le Luxembourg – et donc sa justice – a été condamné pas moins de cinq fois en 25 ans pour violation de l’article 10. Et la loi du 8 juin 2004 relative à la liberté d’expression dans les médias, remplaçant l’ancien texte de 1869, visait en premier lieu à intégrer la jurisprudence de la CEDH, plus protectrice, afin d’éviter de telles condamnations à l’avenir.

Or, si les juges dans l’affaire Nickts s’efforcent de respecter les critères établis par la CEDH dans leur forme, force est de constater qu’ils ne connaissent la jurisprudence qu’en partie. Car Strasbourg s’est déjà penché sur l’interprétation à donner à la disposition « sauf la répression des délits commis ». Dans l’arrêt *RTBF* de 2011, « la Cour note que l’article 19 de la Constitution n’autorise que la répression des délits commis à l’occasion de l’usage [de la liberté d’expression], ce qui implique que les fautes et abus commis à l’occasion de l’exercice de cette liberté ne sont sanctionnés qu’a posteriori ». À noter que la CEDH retient aussi que la Convention quant à elle « n’interdit pas en tant que telle toute restriction préalable à la publication ».

L’arrêt *RTBF* a fait l’effet d’une bombe dans les milieux concernés en Belgique. Fini le traitement divergent de la liberté d’expression dans la presse écrite et dans les médias électroniques. Et si les interventions préventives des juges des référés n’ont pas complètement disparu, les cours d’appel ont récemment saisi l’occasion pour enfoncer le clou. Le 19 juin 2025, la Cour d’appel de Liège arrête ainsi, en rétractant une ordonnance de référé interdisant la publication d’un article de presse, que ces mesures « constituent une censure préalable » et que les articles 19 et 25 de la constitution belge « impliquent une prohibition d’interdire de manière préventive la publication d’un texte ». L’arrêt avait été précédé le 28 mars 2024 par une conclusion similaire de la Cour d’appel de Gand.

À la différence de la Cour de cassation luxembourgeoise, la justice belge est donc venue à la conclusion que la justice peut bien être à l’origine d’une censure, que les dispositions constitutionnelles relatives à la liberté de la presse, qui trouvent leur origine en 1831, interdisent au juge d’intervenir de manière préventive et que donc, le droit national accorde sur ce point une protection plus étendue de la liberté d’expression que l’article 10 de la Convention européenne.

À Strasbourg, l’affaire Nickts sera en premier lieu l’occasion pour les juges de dire si leur reconnaissance du principe d’un droit à l’oubli en 2023 dans l’affaire Hurbain constitue un renversement fondamental de leur jurisprudence (comme l’a interprété la justice luxembourgeoise) ou un cas exceptionnel, strictement délimité. Dans ce dernier cas, il est peu probable qu’elle accorde le même droit à l’oubli à une personne publique abusant de la confiance de ses camarades de syndicat qu’à un discret médecin ayant causé un tragique accident de la route.

Il n’est cependant pas pour autant à exclure que les juges de Strasbourg rappellent aussi à la Cour de cassation que sa mission va au-delà d’envoyer les patates chaudes en Alsace. ●

L’auteur, ancien président du Conseil de presse, est le directeur du Média de service public 100,7

Ee Fan vum Musk

III Stéphanie Majerus

Internetpionier Xavier Buck ist überzeugt, dass die KI künftig für uns mit Krypto shoppen geht. Ein Gespräch über die Blockchain, seine Cybersicherheitsfirma und das kaputte Internet

„An Zukunft wäert alles an Token sinn“, ist sich der Tech-Unternehmer Xavier Buck „ganz sicher“. Die Finanzwelt springe gerade auf den Zug auf. Das Krypto-Thema der Zukunft sei die Tokenisierung: von Aktien bis hin zu Immobilien. Immer mehr Menschen würden Sachwerte auf der Blockchain registrieren lassen. Mit der Revolut-App habe er neulich SpaceX-Aktien innerhalb weniger Sekunden gekauft. Buck lässt durchblicken: Er lebe bereits dort, wo sich die Zukunft abspiele. Darin spielen Krypto und KI eine zentrale Rolle. Die Welt stehe vor enormen Umbrüchen, so Buck. Wir sitzen an diesem Dienstag mit dem 54-jährigen in Leudelange im Sitz von Namespace. Hinter ihm hängt ein Bild von einer Rakete, die ins All fliegt. Auf einem anderen reitet ein Astronaut auf einem Einhorn. Die Bilder seien das Resultat einer Team-Building-Aktion. Etwa 300 Personen arbeiten europaweit für Namespace, die Mehrheit in Luxemburg.

Xavier Buck ist in Luxemburg bekannt als „Internetpionier“. Aufgewachsen ist er in Bartringen, mit einer Mutter, die Yoga-Lehrerin und einem Vater, der Volkswirtschafts- und Betriebswirtschaftslehrer war; in Mersch betreiben sie gemeinsam die Kunstgalerie Ganesha (benannt nach dem hinduistischen Elefantengott). Mit zwölf beginnen er und sein Bruder, Computerspiele umzuprogrammieren, mit 14 gründete er im Jongelycée einen Computerclub – das war 1984, das war drei Jahre nachdem der erste Personalcomputer auf den Markt kam. Ab 2002 baut er sein Unternehmen zunächst mit Internet-Domainnamen auf. Mittlerweile ist er „*serial entrepreneur*“, wie er sich gerne bezeichnet, und hat seine Unternehmen in der Namespace-Gruppe untergebracht. Vor allem seine Firma Ebrand verzeichne ein hohes Wachstum, sagt Buck, sie ist hierzulande die größte *homegrown* Cybersicherheits-Anbieterin. Als er 2007 Ebrand zusammen mit Lutz Berneke gründete, richteten sie das Unternehmen zunächst auf Markenschutz aus, inzwischen ist es eine KI-gestützte Cybersicherheitsfirma: „Seit einem Jahr kämpfen KI-Sicherheitsmodelle gegen KI-generierte Betrugsmaschen, dabei werden mehrere Attacken parallel gestartet, das war früher nicht der Fall“, erklärt der Informatiker. Der hochgewachsene Unternehmer spricht schnell, als würde er über drei Sachen gleichzeitig nachdenken und er lacht viel, man weiß nur nicht immer, über was.

Betrüger könnten heute im Nu Webseiten von Banken mit KI fälschen, sie unter einem ähnlichen Domainnamen hochladen und zugleich Tausende E-Mails an Personen verschicken, von denen die KI vermutet, sie könnten Kunden bei der entsprechenden Bank sein. So laufe das. „Eis KI muss elo vill méi schnell sinn an alles checken.“ Aber man spiele in der Branche vorne mit. Man sei gerade dabei, ein erstes Büro in den USA zu eröffnen. Monatlich schließe das Unternehmen derzeit um die 400 000 neue Kontrakte ab, die jeweils Summen im fünf- bis sechsstelligen Bereich einbringen. Ebrand versuche, die Preise gegenüber der Konkurrenz niedrig zu halten, „fir se opzefruppsen“. Ein Unikorn, wie auf dem Bild hinter ihm, ist Ebrand nicht. Aber wo würde sich der Investor und Serial Entrepreneur

[...]

Futurologe Buck am
Dienstag in
Leudelange am Sitz
von Namespace

Sven Becker

[Fortsetzung von Seite 11]

Buck einordnen? „Ich habe Unternehmensgründungen immer als intellektuelle Herausforderung betrachtet, nicht als Möglichkeit, um reich zu werden.“ Er will sich nicht über sein Vermögen äußern.

Als sich Buck als junger Internet-Unternehmer ins Domain-Geschäft lancierte; war das Ehrenamt im Computerbereich noch groß. Vereine wie der Chaos-Computer-Club, dem Buck als Jugendlicher angehörte, pflegten einen fast utopischen Blick auf das Internet: Man träumte von der Demokratisierung des Wissenszugangs. Wikipedia war dabei, durch kollektive Intelligenz weltweit verfügbares enzyklopädisches Wissen bereitzustellen. Manche erhofften sich eine Art globale Zivilgesellschaft, die Diktatoren schwächen und ein Zusammengehörigkeitsgefühl über nationale Grenzen hinweg ermöglichen würde. Heute beklagen die Optimisten von einst, das Internet sei kaputt; eine handvoll Chatbots von Privatfirmen dominieren das Internet. „Leider, leider stëmmt dat“, stimmt Buck zu. Man habe es jüngst wieder erlebt, als Anthropic (auf Anordnung der US-Regierung) Mythos und Fable 5 für Nicht-Amerikaner sperrte. Zuvor habe Google bereits ein Monopol gehabt, weil es seine Yahoo- und Bing-Konkurrenz klein hielt. Er sehe in seiner Arbeit, dass sich die meisten DNS-Server in den USA befinden. „Wann d’Amerikaner eis den Internet wëllen ausschalten, da können se et maachen.“

Das Internet der Zukunft werde ebenfalls in den USA entwickelt, und es komme bald aus dem Weltall. Für den Mann, der KI-Rechenzentren mit Raketen in den Orbit hochschießen will, pflegt Buck Bewunderung: „Ech sinn ee Fan vum Elon Musk. Dat héieren d’Leit net gaeren. Mee dee Mann ass richtig richtig gutt.“ Mit seinen solarbetriebenen Satelliten erreiche SpaceX bald eine neue KI-Stufe: In der Erdlaufbahn produzieren sie mehr Strom und die GPUs werden automatisch gekühlt – seine fliegenden Serverfarmen seien eine Antwort auf das massive Energieproblem der KI-Industrie. Und über seine Plattform X sammelte der Physiker Musk zudem viel Wissen; das könne er in seinen Chatbot Grok einspeisen, meint Buck. Findet man Wissen auf X? „Was interessiert die Menschen mehr, Plattform-Geplapper oder wissenschaftliche Artikel?“, fragt Buck zurück. Seiner Meinung nach habe Elon Musk die Meinungsfreiheit retten wollen, „die EU will uns verbieten, Texte von *Russia Today* zu lesen, sorry, das geht nicht“. Durch die Übernahme von X durch Elon Musk wurden fremdenfeindliche Posts gepusht, aber ihn stört das nicht. Denn: Jeder könne mit Kommentaren gegenreagieren oder seinen Account so einstellen, dass man diese nicht sieht, versucht Buck sein Idol zu verteidigen.

Ab 2019 begann sich Elon Musk positiv über Bitcoin zu äußern, bekannt ist, dass er in Bitcoin, Ethereum und Dogecoin investiert hat. Der Unternehmer Buck ist ebenfalls

Misstraut er auch dem Luxemburger Staat? „Nö, nö, guer net.“ Gut finde er, dass der Staat Unternehmern, also ihm, „nolauschtert“

von digitalen Währungen und Anlagen überzeugt: „Mit Tokens auf der Blockchain werden sichere Werte entstehen und völlige Transparenz herrschen, weil sie eine dezentrale Kontrolle ermöglicht“, führt Buck aus – außerdem entstehen keine Kosten für ein Banken-Audit, keine bei Börsen, keine beim Notar. Er ärgert sich über das digitale Zentralbankgeld, das die EU beschlossen hat und das ab 2029 zentralisiert verwaltet werden wird – „esou ka kee kucke, wat se maachen“. Das sei, als hätte man ein Bankkonto beim Staat, „si können theoretisch blockéieren a limitéieren“. In seinem Umfeld seien immer mehr Menschen von Krypto und Blockchain überzeugt. Der Chefredakteur von *Paperjam*, Thierry Labro, berichtete befürwortend über Krypto-Assets und die Blockchain. Der CEO und Gründer von Investre Georges Bock bietet seit einigen Jahren Fintech-Dienstleistungen zur Tokenisierung von Investmentfonds an (jedoch gekoppelt an das bestehende Banken- und Finanzwesen).

Wir erwidern, in unserem Umfeld treffe man auch auf skeptische Stimmen. Ein Informatiker-Freund nennt die meisten Kryptowährungen eine Ponzi-Abzocke; der Gewinn früher Käufer basiere auf dem Kapital späterer Käufer –es gebe keinen Cashflow wie Dividenden oder Zinsen aus einem wirtschaftlichen Geschäft. Ihr Energiebedarf sei enorm, ihr Wert höchst instabil und sie würden keine realen Probleme lösen. Auch Token brauche man nicht wirklich, denn durch digitale Signaturen könne man Sachwerte ebenso digitalisieren. Buck kontert die Kritik: Den Energiebedarf könne man durch grünen Strom lösen, Ponzi-Trittbrettfahrer seien kein der Technik inhärentes Problem, und die Wert-Volatilität sei durch Stablecoins einzudämmen. Ein tatsächliches Problem, das Krypto aktuell löse, könne er auf Anhieb nicht nennen; dafür hätte er vorab Zeit zum Recherchieren be-

nötigt „an dann eng rüsen Lëscht matbruecht“. Schließlich fällt ihm ein Beispiel für die Zukunft ein: Wenn Agentic AI eingeführt werde und diese für uns automatisch Einkäufe erledige, würden die Mikrozahlungen mit Kryptowährungen abgewickelt. „Dat wäert alles kommen.“ Man müsse weg von dem Bild von Kryptowährungen als Investition.

Durch KI werde zudem „alles immer schneller“; der ganze Arbeitsmarkt werde umgekrempelt. Buck beobachtet: Juristen bräuchten keine Juniorpartner mehr „an Informatiker si grad déi éischt, déi ewechfalen“. Befürchtet er keine Konflikte, wenn Leute ihre Jobs verlieren und sich das Kapital bei ein paar Tech-Lizenzbesitzern konzentriert? „Unser Wirtschaftsmodell muss sich ändern. Geld anders verteilt werden. Das Grundeinkommen muss eingeführt werden“. Vielleicht komme es zu einer Revolution. Denn er wundert sich über den Kaufkratverfall: Wie es sein könne, dass man in den 1970er-Jahren als alleinverdienender Mann ein Haus für seine Familie bauen konnte; durch das Internet sei die Produktivität gestiegen, aber man sei dennoch ärmer. Vielleicht weil sich das Bauland verknappt hat, das Geld sich global anders verteilt und sich der Reichtum verstärkt konzentriert – vielleicht bei Menschen wie ihm, fragen wir. „Nein“, sagt er entschieden: Das Problem sei eher die Gelddruckerei der Zentralbanken und die damit zusammenhängenden politischen Interessen. Er mobilisiert einen bekannten Topos der Krypto-Bubble: Das Misstrauen gegenüber Zentralbanken und dem Staat. Darüber hinaus sprechen Krypto-Fans häufig über staatlich anerkannte Währungen abschätzig von „Fiat-Geld“, weil es an keinen Materialwert (wie früher Gold) gekoppelt ist. Misstraut er auch dem Luxemburger Staat? „Nö, nö, guer net.“ Gut finde er, dass der luxemburgische Staat Unternehmern, also ihm, „nolauschtert“. Dass Arbeitnehmer sozialversichert sind, sei „absolut gutt“. Doch besser als staatlich orchestrierte Umverteilung fände er „Fongen, wou d’Leit indirekt Besëtzer vum nationale Räichtum sinn an Dividenden ausbezuelt kréien“. So würden die Leute nicht als „schwach und abhängig“ behandelt. Man dürfte ihn auch höher besteuern, wenn das korrekt ablaufe und nicht zur Finanzierung von dubiosen Geschäften passiere. Aber er blickt verärgert nach Brüssel.

Wie viele Techies sei er auch ein Trekkie und Star-Wars-Fan. Und wie viele Tech-Unternehmer träume er davon, „zur Evolution der Menschheit beizutragen“, erklärt Buck. Als Jugendlicher hatte er das Ziel der interplanetaren Menschheitsbevölkerung vor Augen. Mittlerweile arbeite er nicht mehr sieben Tage die Woche und habe Zeit, „spirituellen Fragen“ nachzugehen, etwa was Menschen sind, ob man sie nicht eher wie energetische Vibrationen verstehen sollte, und ob wir bald eine andere Bewusstseinsstufe erreichen könnten. Er denke viel über Symmetrien, Polaritäten und Kreismuster nach, die man im Universum wiederfinde. Freut er sich auf die Zukunft, wenn er über KI und Krypto nachdenkt? Er hoffe, dass „immer mehr Menschen bald erwachen“. ●

Die Bilder stammen aus einer Team-Building-Aktion



Die Krypto-Politiker

Die Krypto-Enthusiasten haben vor allem in dem CSV-Abgeordneten Laurent Mosar einen langjährigen Fürsprecher. 2018 hatte er eine Aktualitätsstunde über Blockchain im Parlament angefragt. Er versprach letztes Jahr im *Paperjam*: „Die dezentrale Finanzwirtschaft, die auf der Blockchain-Technologie basiert, wird künftig eine wichtige Rolle spielen. Diese modernen Technologien sollen es ermöglichen, den bürokratischen Aufwand im Finanzwesen und in der Wirtschaft insgesamt zu verringern.“ Unter CSV-Finanzminister Gilles Roth ist der luxemburgische Staat überdies der erste aus der Eurozone, der mit dem *Fonds Souverain Intergénérationnel* in Bitcoin investiert. Bisher ist es ein Prozent der fast 800 Millionen Euro, die investiert wurden. Der Anteil könnte allerdings erhöht werden. Auf der Nexus-Konferenz 2025 sagte Roth, die Fonds-Industrie müsse verstärkt der Tech-Szene zugutekommen. Seine Fundtech-Akzelerator-Initiative werde Start-ups unterstützen, die digitale Anwendungen für die Investmentindustrie entwickeln. Allgemein sieht er Potenzial in der digitalen Finanzwirtschaft – in den Bereichen KI, Blockchain und Tokenisierung. Dabei setzt er allerdings auf eine hybride Koexistenz, also eine Koppelung von digitalen Anlagen und dem bestehenden Geldsystem und Bankenwesen. Das könnte die Attraktivität von Kryptowährungen allerdings schmälern, weil sie ihren Nimbus unter Krypto-Bros daraus ziehen, dass sie sich etablierten Institutionen entziehen. SM



Le groupe Perto-Center a signé une convention collective pour pouvoir ouvrir plus tard

Tout ça pour ça

IIII France Clarinval

La réforme des heures d’ouverture ne provoque pas la ruée attendue. Les supermarchés observent, les stations-service s’adaptent

Promesse du gouvernement, votée fin 2025 après des débats houleux, et entrée en vigueur le 19 juin dernier, la loi qui permet aux commerces d’ouvrir sur une plage horaire élargie produit, jusqu’à présent, peu d’effets. La plupart des enseignes adoptent une position attentiste face aux nouvelles possibilités d’ouverture plus tôt le matin (5h), plus tard le soir en semaine (21h) ainsi que les dimanches après-midi jusqu’à 19h. Aucune décision claire ni harmonisée n’a encore émergé du côté des grandes surfaces. Elles répondent avec prudence dans un jargon de communiqué de presse. « Nous analysons actuellement les différentes possibilités, en tenant compte des habitudes de nos clients, mais aussi des spécificités et des réalités propres à chaque point de vente », répond Cactus à la demande du *Land*. « À ce stade, il est encore prématuré pour nous de communiquer des décisions fermes ou

des orientations stratégiques précises concernant d’éventuels ajustements d’heures », indique Auchan Luxembourg. « Aucune adaptation de notre calendrier habituel n’a été planifiée à ce jour dans le cadre de cette réforme », ajoute Lidl. La chaîne allemande, dont les enseignes luxembourgeoises relèvent de la Belgique, a toutefois renégocié sa convention collective afin d’étendre les heures d’ouverture certains jours fériés et leur veille. Ses douze magasins ont d’ailleurs ouvert le jour de la Fête nationale, avec, selon nos informations, un succès mitigé. Chez Delhaize, les négociations se poursuivent afin de modifier la convention collective sur ces mêmes aspects. Le bras de fer se joue autour de l’ouverture possible le jour de Noël ou le 1^{er} mai.

Les centres commerciaux autour de la capitale n’ont pas non plus modifié leurs ho-

raires d’ouverture « Nous estimons que les horaires actuels répondent aux besoins de notre clientèle et sont adaptés aux réalités économiques actuelles », répond Manu Konsbruck, directeur de La Belle Étoile. Tout en observant ce que pratiquent ses concurrents, il ne prévoit pas de s’aligner si d’autres décidaient d’ouvrir plus tard. « Ce n’est pas envisageable pour les magasins au regard de l’organisation du temps de travail des employés. » Raphaël Bouchet, directeur du centre commercial Cloche d’Or, est moins affirmatif : « Nous sommes dans une phase d’analyse pour mesurer les opportunités et l’impact d’un élargissement des horaires, certains soirs ou à certains moments de l’année. » Il cite notamment le septième anniversaire du shopping center, mi-octobre, mais pousse d’éventuels changements « plutôt à 2027 ». Il salue la « souplesse » qu’apporte la loi, tout en rappelant qu’« une telle démarche doit bénéficier à l’ensemble des commerces ; la réflexion comme la décision doivent rester collégiales ». Élargir les horaires n’a de sens que si cette mesure génère un chiffre d’affaires supplémentaire, et non un simple report de la clientèle.

Le directeur de la Luxembourg Confederation, Tom Baumert, pointe la clarification et la simplification apportées par la loi. « Il y a toujours eu des dérogations pour les ouvertures dominicales. Quand les demandes étaient déposées dans les temps par une commune ou un secteur en particulier (l’habillement ou le meuble, par exemple, ndlr), elles étaient systématiquement octroyées. Cela pouvait entraîner une concurrence, par exemple entre deux communes voisines. Désormais, tout le monde joue selon les mêmes règles », se réjouit-il. Il reste cependant prudent quant à la manière dont les commerces vont réellement profiter de la flexibilité. D’après une enquête interne auprès des membres de l’organisation patronale, « une vingtaine d’entreprises, certaines avec plusieurs magasins, ont déclaré qu’elles voulaient profiter de la libéralisation des heures d’ouverture. Cela dépend des secteurs d’activité, des périodes de l’année, mais aussi des emplacements. Quand il y a beaucoup de passage, ouvrir pendant la présence des clients prend tout son sens. »

De nombreuses enseignes prévoient d’expérimenter différentes formules, d’observer les habitudes de leur clientèle et d’arbitrer entre le chiffre d’affaires supplémentaire espéré et le coût de la main-d’œuvre. « Nous n’allons pas modifier nos horaires pendant l’été. Peut-être mènerons-nous des essais à la rentrée. Des discussions sont en cours dans certains centres commerciaux où nous sommes présents », précise Carole Muller, directrice des boulangeries Fischer. Les commerçants indépendants interrogés au centre-ville partagent le même constat : Le surcoût salarial risque de ne pas compenser une éventuelle hausse du chiffre d’affaires. « De toute façon, les centres commerciaux captent déjà une partie de notre clientèle », regrette une vendeuse dans un magasin de bijoux. « Après 20 heures, il y a beaucoup moins de trains pour rentrer en France, d’où viennent mes employés », remarque le propriétaire d’une enseigne de vêtements.

Un secteur pourtant a dû réellement s’adapter : celui des stations-service. Jusqu’ici, leurs shops se trouvaient dans une zone grise, soumise à très peu de contrôles : la loi de 1995 les autorisait à rester ouvert au-delà des horaires légaux, s’ils leur surface ne dépassait pas vingt mètres carrés. « Une taille qui n’était (quasiment) jamais respectée », reconnaissait Eric Bleyer, président du Groupement énergies et mobilité (anciennement Groupement pétrolier) auprès du *Land* en janvier 2025. Le nouveau cadre légal oblige désormais les commerces souhaitant ouvrir au-delà de 21 heures, ce qui est le cas de nombreuses stations-service, à conclure une convention collective. (38 sta-

« L’application de la fermeture à 21 heures nous aurait obligés à licencier 70 personnes. »

Gilles Feipel (Petro-center)

tions, situées sur les autoroutes et les routes nationales, bénéficient d’une exemption.)

Après avoir affirmé (dans un communiqué publié avant le vote de la loi) que « la convention collective n’est pas un instrument approprié », les exploitants de stations-service ont dû se rendre à l’évidence et se conformer à la loi. « Ils se réveillent un peu tard : alors que la loi a été adoptée depuis six mois, les demandes affluent seulement maintenant », commente Chrystelle Brassinne, secrétaire centrale du syndicat Commerce de l’OGBL. Elle ajoute : « Il n’est pas question de signer une convention juste pour signer du papier, les différents aspects faire l’objet d’une véritable négociation. »

Le groupe Petro-center (ou P-C Tank) semble avoir ouvert la voie, signant avec le LCGB début mai. « Avec 24 stations (sous bannière Esso, ndlr) et 750 employés, la convention collective s’imposait. Selon nos calculs, l’application de la fermeture à 21 heures nous aurait obligés à licencier 70 personnes », détaille Gilles Feipel, directeur des réseaux chez Petro-center. Dans la foulée, d’autres groupes lui emboîtent le pas. Socipar, qui exploite six stations indépendantes et emploie 130 salariés, fait partie de ces entreprises. « Dans certains points de vente, vingt pour cent du chiffre d’affaires se réalisent le soir et le dimanche », souligne Mourad El Alaoui, membre de la direction. Également vice-président de la Fédération des exploitants de stations-service (Fess), il observe : « Les petits indépendants raisonnent en fonction de leur zone géographique, des demandes de leurs clients et des mpivements de leurs concurrents. Ils évaluent si l’élargissement des horaires se justifie, car il représente aussi un coût. C’est pour cela qu’une partie de nos membres ne veut pas d’une convention sectorielle. » Une perspective que privilégient les syndicats, afin d’éviter des négociations au cas par cas.

Malgré la portée encore limitée de la réforme, la Chambre des salariés et les syndicats demeurent vigilants. Ils regrettent qu’aucune étude d’impact indépendante n’ait évalué les attentes réelles des clients ni les conséquences sur la santé, la vie familiale et l’équilibre des travailleurs du commerce, « déjà parmi les moins bien rémunérés du pays ». ●

La productivité à la peine en Europe

IIII Georges Canto

Quelques pistes pour améliorer la compétitivité du Vieux Continent

Peu avant la tenue, du 2 au 4 juillet, des 26^e Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence, un important forum international, le McKinsey Global Institute (MGI) organe de recherche du cabinet de conseil stratégique, a publié deux documents* consacrés en grande partie à la question du décrochage de productivité entre l'Europe et les États-Unis. Au-delà d'un diagnostic plutôt sévère de la situation, il propose une série de « pistes de rupture » pour combler cet écart, devenu un sujet majeur de préoccupation. Pour autant qu'elles soient pertinentes, elles semblent pour le moment hors d'atteinte des pays européens.

Les données de McKinsey confirment que l'écart de productivité horaire s'est accentué sur les 25 dernières années entre les deux rives de l'Atlantique nord. La productivité a bien augmenté en Europe, mais nettement moins qu'aux États-Unis. Ainsi entre 2018 et 2025, elle n'a progressé que de 0,2 pour cent par an en France, 0,6 pour cent au Royaume-Uni et 0,7 pour cent en Allemagne contre 2,1 pour cent aux États-Unis. Finalement, la productivité européenne est aujourd'hui inférieure d'un tiers au niveau américain.

Les gains de productivité apparaissent très concentrés : ils ne proviennent généralement pas d'une amélioration touchant l'ensemble des secteurs, mais des performances de quelques entreprises, appartenant davantage à la catégorie des « fleurons historiques » qu'à celle des « disrupteurs ». Selon les pays 80 pour cent des gains de productivité sont dus à une petite minorité de sociétés (entre 0,2 pour cent et cinq pour cent d'entre elles). MGI a calculé que les gains étaient trois fois mieux répartis aux États-Unis qu'en Allemagne et étaient surtout le fait d'entreprises de technologie.

Mc Kinsey attribue cette situation à un manque d'investissements productifs, à la quasi-absence de géants technologiques capables de tirer l'économie vers le haut et à une présence insuffisante dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Le déficit d'investissements productifs permettant à l'Europe de rester compétitive face aux États-Unis (et à la Chine) est estimé au montant colossal de 700 milliards d'euros par an, surtout dans les secteurs de pointe.

Pour MGI le problème n'est pas tant d'arriver à mobiliser des fonds publics et privés pour combler ce retard, que de les affecter aux secteurs les plus susceptibles de booster la productivité globale. McKinsey en a identifié 18 allant de l'e-commerce au nucléaire de nouvelle génération en passant par l'IA, le cloud, la cybersécurité, l'industrie spatiale et la défense, les véhicules électriques, la robotique ou les biotech. Ils génèrent déjà 4 000 milliards de dollars de revenus et se développent à un rythme dix fois supérieur au reste de l'économie. Mais ils sont encore sous-représentés en Europe, dont la part du marché mondial de ces activités ne dépasse pas huit pour cent.

Face au risque de dispersion des efforts, le rapport préconise d'amorcer la pompe en ciblant en priorité dix à vingt projets industriels stratégiques de plusieurs milliards d'euros pour créer un effet d'entraînement sur le reste du tissu économique.

Parallèlement l'Europe devrait entreprendre des réformes structurelles. Alors qu'elle investit beaucoup dans l'immatériel (R&D, compétences, logiciels), elle peine à concrétiser ses efforts en termes de production matérielle.

Pour McKinsey il est crucial que la recherche se traduise plus rapidement par des applications commerciales et industrielles sur le sol européen, évitant par la même occasion la fuite des cerveaux et des technologies vers l'écosystème américain. Par ailleurs, il faut réduire la trop grande fragmentation qui affecte certains secteurs (comme le spatial, la défense mais aussi les services financiers) en favorisant des opérations de fusions-acquisitions, idéalement au niveau transfrontalier.

Enfin McKinsey fonde beaucoup d'espoirs sur l'IA. Dans une étude publiée en mai 2026, la société de conseil évalue à quelque 1 900 milliards de dollars les gains possibles d'ici 2030 dans dix économies européennes majeures, car 58 pour cent des heures de travail pourraient techniquement être automatisées ou assistées par l'IA (un taux similaire à celui des États-Unis).

Des facteurs propres au Vieux Continent rendent ces objectifs difficilement atteignables à moyen terme. L'Europe peine à canaliser son abondante épargne vers les emplois productifs. Le taux d'épargne, estimé à quinze pour cent dans l'UE, est cinq à six fois plus élevé qu'aux États-Unis, mais par souci de sécurité, les économies des ménages sont principalement détenues sous forme de comptes à vue, de dépôts à court terme ou de fonds en euros d'assurance-vie. Seule une petite partie est investie en titres finançant les entreprises, et le morcellement des marchés financiers s'avère dissuasif. Il est significatif qu'une part importante de l'épargne européenne gérée par des institutionnels (fonds de pension, assureurs) finisse par être investie... aux États-Unis, où les marchés offrent de meilleurs rendements et plus de liquidité. Des start-ups européennes prometteuses choisissent souvent Wall Street pour leur entrée en bourse. Les incitations fiscales qui existent dans plusieurs pays se révèlent coûteuses et peu efficaces. Seul un « big bang » créant un marché unique des capitaux permettrait de redresser la barre.

Autre obstacle important : le vieillissement accéléré de la population. D'ici à 2050, dans l'UE la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans avoisinera les trente pour cent, contre environ vingt pour aujourd'hui. Selon une estimation du FMI sur la zone euro, une hausse de cinq points de la part des 55-64 ans dans la population active est associée à une baisse d'environ trois pour cent de la productivité du travail. Or la tendance est à faire travailler davantage les se-

Le déficit d'investissement de l'Europe se chiffre à 700 milliards d'euros par an

niers : l'Allemagne a prévu de reculer l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 67 ans à partir de 2031, et au Danemark il sera porté à 70 ans d'ici 2040. De gros efforts restent à accomplir en termes de conditions de travail des salariés âgés pour ne pas plomber la productivité totale.

Concernant l'IA, quel que soit le périmètre géographique de son application, les études récentes sèment le doute. Dans un article académique publié en avril 2024, l'économiste Daron Acemoglu, récompensé quelques mois plus tard par le prix Nobel, reprenait à son compte le fameux paradoxe exprimé par son collègue Robert Solow, également prix Nobel, en 1987, quand il déclarait voir l'impact de l'informatique partout, « sauf dans les statistiques de la productivité ». Appliquant ce constat à l'IA, il estimait que son apport aux gains de productivité était au maximum de 0,71 pour cent par an sur les dix années suivantes.

En mai 2026, une étude menée par des chercheurs du M.I.T et de Stanford révélait même, dans l'industrie manufacturière américaine, l'existence d'une « courbe en forme de J ». L'adoption de l'IA entraîne souvent une baisse immédiate de la productivité en raison de coûts d'ajustement des organisations et de formation. Durant cette phase de transition, les entreprises perdent en temps et en efficacité.

Le phénomène est connu en Europe. Dans un document publié par le ministère français de l'Économie et des Finances fin juin 2026 on pouvait lire : « les économistes s'accordent sur le potentiel de l'IA à générer des gains de productivité dans le futur, mais la quantification précise de l'ampleur de ces gains au niveau agrégé reste incertaine ». De nombreux facteurs entrent en jeu : le rythme et l'ampleur de la

diffusion de l'IA dans l'économie, la performance attendue des différents outils d'IA, le développement des infrastructures nécessaires à son déploiement et l'adaptation progressive des travailleurs et des entreprises.

McKinsey est sur la même ligne, après avoir observé, sur un important échantillon d'entreprises allemandes, que la productivité avait bien progressé grâce à l'IA dans trois quarts d'entre elles, mais d'une manière limitée. Une faible augmentation également constatée au niveau de l'ensemble de l'économie.

Les attentes des dirigeants d'entreprises ont souvent été déçues. Selon plusieurs enquêtes publiées par MGI depuis 2022, soixante à 70 pour cent d'entre eux, selon les secteurs, anticipaient des gains de productivité majeurs, notamment grâce à l'automatisation de tâches représentant jusqu'à un tiers du temps de travail.

Si la réalité s'est révélée différente, c'est parce que la majorité des organisations utiliseraient l'IA comme un simple outil pour accélérer les tâches existantes, sans toucher aux modes de production. Or pour McKinsey, il importe de repenser intégralement les processus de travail autour des capacités de l'IA et de l'automatisation. L'IA doit être traitée comme le nouveau « système d'exploitation de l'entreprise ».

C'est à cette condition que l'on peut espérer enregistrer des gains substantiels et durables de productivité, cette dernière étant devenue, selon l'enquête mondiale State of Organizations 2026, publiée par McKinsey en février, la priorité absolue de 43 pour cent des dirigeants interrogés.

Mais les entreprises sont averties : mettre seulement l'accent sur la productivité est une stratégie vouée à l'échec si elle ne s'accompagne pas d'investissements dans les compétences et le bien-être des salariés, ainsi que d'une refonte des organisations et des méthodes de management. Trois-quarts des entreprises échoueraient à maintenir leurs performances sur le long terme à cause de systèmes managériaux trop rigides. Un défaut plus souvent observé en Europe qu'aux États-Unis et difficile à corriger. ●

* *Productivity Reimagined*, publié le 10 juin, *Catalyzing competitiveness: Global investment trends* publié le 30 juin

Daniele Chiarella, Managing Partner de McKinsey France lors de la présentation à Aix-en-Provence





Sven Becker

Die Kunst, einen Menschen nicht aufzugeben

IIII Frédéric Braun

Feuilleton

Im Centre Biergop in Manternach lernen junge Erwachsene, dass Beziehungen auch in schwierigen Zeiten Bestand haben können

Erfolg, sagt Sylvie Braquet, sei nicht unbedingt ein Arbeitsvertrag. Nicht einmal ein Schulabschluss. Erfolg könne bedeuten, dass ein junger Mensch morgens wieder aufstehe. Dass er regelmäßig dusche. Dass er beginne, Verantwortung für ein Tier zu übernehmen. Oder dass er nach Monaten zum ersten Mal einen Konflikt aushalte, ohne davonzulaufen. Es ist ein Satz, der zunächst irritiert. In einer Gesellschaft, die Erfolg an Diplomen, Baukrediten und Statussymbolen misst, wirkt diese Definition beinahe bescheiden. Tatsächlich beschreibt sie jedoch eine Realität, die außerhalb öffentlicher Debatten kaum sichtbar wird.

Sylvie Braquet ist Mitgründerin des Centre Biergop und Verwaltungsratsmitglied des Cercle Eric Haas auf dessen Initiative hin die Struktur entstanden ist. Ausgangspunkt war der frühe Tod von Eric Haas im Alter von 21 Jahren. Familie und Freunde wollten aus seiner Idee einer sozialen Initiative heraus einen Ort schaffen, der jungen Menschen in schwierigen Lebenssituationen neue Perspektiven eröffnet. Aus dieser Idee entwickelte sich nach Gesprächen mit dem Jugendministerium zunächst in der Gemeinde Betzdorf eine Struktur des betreuten Wohnens im offenen Umfeld (Slemo).

Seit Oktober 2020 begleitet die Einrichtung junge Erwachsene, die in klassischen Hilfsangeboten häufig keinen passenden Übergang finden: Menschen, die zwar volljährig sind, aber noch Unterstützung benötigen, um Stabilität, Selbstständigkeit und Vertrauen in die eigenen Fähigkeiten aufzubauen. Menschen, deren Lebenswege bereits vor dem Eintritt ins Erwachsenenalter von Brüchen geprägt sind: Heimunterbringungen, Pflegefamilien, psychiatrische Aufenthalte, Flucht, Suchtprobleme, Gewalt, Vernachlässigung oder Zeiten ohne festen Wohnsitz. Manche kehren nach Ablauf der Jugendmaßnahmen mit 18 aus Einrich-

Beziehungen hatten für die meisten Bewohner des Centre Biergop meistens ein Ablaufdatum

tungen im Ausland nach Luxemburg zurück. Andere haben nie erfahren, wie sich ein stabiles Zuhause oder eine verlässliche Beziehung anfühlt.

Anfang dieses Jahres ist die Struktur in einen eigens dafür umgebauten, ehemaligen Bauernhof nach Manternach übersiedelt. Wer den Ort aufsucht, sieht zunächst wenig Spektakuläres. Ein Wohnhaus, Werkstätten, Stallungen, Tiere, Gärten. Nichts deutet darauf hin, dass hier junge Erwachsene leben, die häufig als „schwierige Fälle“ bezeichnet werden. Gerade diese Normalität scheint Teil des Konzepts zu sein. Biergop will kein therapeutischer Ausnahmeort sein, sondern ein Ort des Alltags. Denn genau dieser Alltag ist vielen Bewohnern verloren gegangen.

„Man kann von einem Menschen nicht erwarten, dass er etwas tut, was er im Moment gar nicht kann“, sagt Sylvie Braquet und meint damit ein Hilfesystem, das oft mit Erwartungen arbeitet. Wer Regeln einhält, darf bleiben. Wer Termine verpasst, verliert Unterstützung. Wer scheitert, wird weiterverwiesen. Für Menschen, deren gesamte Biografie aus Brüchen besteht, setzt sich damit häufig lediglich ein bekanntes Muster fort.

Viele Maßnahmen enden mit der Volljährigkeit. Formal gelten die Betroffenen nun als selbstständig. Tatsächlich verfügen viele jedoch weder über stabile Beziehungen noch über die Fähigkeit, einen eigenen Haushalt zu führen oder einen geregelten Tagesablauf einzuhalten. Manche landen auf Wartelisten, andere verschwinden schlicht aus dem Blickfeld der Institutionen. „Sie sind es gewohnt, dass Menschen wieder gehen“, sagt Preben Ruegge. Gemeinsam mit einem Team von Sozialarbeitern begleitet der Mediator und Chargé de Direction nun junge Erwachsene, deren Lebenswege von schweren Brüchen geprägt sind. Gemeint sind nicht nur Eltern, sondern auch Erzieherinnen, Sozialarbeiter, Pflegefamilien oder Einrichtungen. Beziehungen hatten für die meisten Bewohner stets ein Ablaufdatum – entsprechend vorsichtig begegnen sie neuen Bindungen.

Im Centre Biergop gilt deshalb eine andere Logik. Beziehungen sollen Bestand haben, auch wenn Konflikte entstehen. Das klingt selbstverständlich, ist in der sozialen Arbeit aber keineswegs trivial. Denn gerade junge Menschen mit traumatischen Erfahrungen testen ihre Umgebung oft immer wieder aus. Bei den Betreuern führt das schnell zu Überforderung. Da kann das Team noch so motiviert sein. Entscheidend sei nicht, Konflikte zu vermeiden, sondern sie konstruktiv und respektvoll anzugehen, meint Preben Ruegge. Wie dieser Ansatz konkret aussieht, zeigt sich im Alltag. Die Bewohner versorgen Tiere, kochen gemeinsam, reparieren Dinge, arbeiten im Garten oder in kleinen Werkstätten. Manche bauen einen Stall. Andere lernen zunächst, einen Hammer richtig zu benutzen oder regelmäßig zu einem Termin zu erscheinen. Wieder andere schreiben Bewerbungen oder bereiten sich auf Praktika vor.

[Fortsetzung von Seite 15]

Das Office national de l'enfance (ONE) und andere soziale Dienste wenden sich an das Team, wenn sie feststellen, dass ein Jugendlicher einen hohen Bedarf an individueller Unterstützung hat. Dies verdeutlicht, wie groß der Unterstützungsbedarf inzwischen geworden ist. Luxemburg verfügt über ein dichtes Netz sozialer Angebote. Dennoch gibt es junge Erwachsene, die zwischen den verschiedenen Zuständigkeiten verloren gehen. Die Wartelisten für spezialisierte Plätze sind lang, und nicht selten vergeht mehr als ein Jahr, bis ein geeigneter Platz verfügbar wird. Für Menschen, deren Leben ohnehin von Unsicherheit geprägt ist, kann ein Jahr eine Ewigkeit sein.

Dennoch: die Bedeutung der geleisteten Arbeit zeigt sich auch anhand der Zahlen des Centre Biergop. Im Zeitraum von 2020 bis Juni 2026 wurden dort insgesamt 41 Personen aufgenommen, darunter 29 Männer und 12 Frauen. Einige bleiben nur wenige Monate, andere bis zu drei Jahren. Gerade diese Mischung aus kürzeren und längeren Aufenthalten zeigt die besondere Rolle des Centre Biergop innerhalb des luxemburgischen Hilfesystems. Die Einrichtung arbeitet dort, wo standardisierte Angebote häufig nicht mehr greifen: bei Menschen, die durch die bestehenden Raster des Hilfesystems fallen.

Wie kompliziert manche Biografien geworden sind, zeigt eine Geschichte, die beide bis heute beschäftigt. Ein junger Mann war noch als Minderjähriger für mehrere Jahre in ein osteuropäisches Land geschickt worden. Dort lernte er die Landessprache und gewöhnte sich an eine andere Kultur und eine andere Lebensweise. Mit achtzehn endete der Auslandsaufenthalt. Er kehrte nach Luxemburg zurück – in ein Land, das plötzlich wieder seine Heimat sein sollte. Nur war es längst nicht mehr seine Heimat. Er musste Luxemburgisch neu lernen und vermisste seine vertraute Umgebung. Anfangs hatte er kaum Freunde. Was als Hilfe gedacht gewesen war, machte die Rückkehr umso schwieriger.

Fast drei Jahre begleitete Biergop seinen Weg zurück. Es gab Rückschläge. Ein Arbeitsplatz ging verloren. Ein anderer scheiterte kurz vor dem Ziel. Doch irgendwann meldete sich der junge Mann wieder. Er hatte eine feste Stelle gefunden und einen unbefristeten Arbeitsvertrag unterschrieben. Für Außenstehende mag das wie eine

Wie viel Zeit ist eine Gesellschaft bereit zu investieren, bevor sie einen Menschen aufgibt?

gewöhnliche Erfolgsgeschichte klingen. Für Sylvie Braquet, Preben Ruegge und das Team im Centre Biergop ist sie das Ergebnis jahrelanger Beziehungsarbeit. Gerade deshalb betrachten beide die Praxis, Minderjährige ins Ausland zu platzieren, mit Skepsis*. Natürlich gebe es Situationen, in denen spezialisierte Angebote außerhalb Luxemburgs sinnvoll seien. Doch oft stelle sich die Frage, welchen Preis junge Menschen dafür zahlten. Wer seine Jugend fern der eigenen Sprache, des vertrauten Umfelds und späteren Lebensmittelpunkts verbringe, müsse häufig zwei Integrationsleistungen bewältigen: zuerst im Gastland und später erneut in Luxemburg.

„Die menschlichen Kosten sind hoch“, sagt Braquet. Denn Biergop erzählt letztlich weniger von individuellen Schicksalen als von einer gesellschaftlichen Frage: Wie viel Zeit ist eine Gesellschaft bereit zu investieren, bevor sie einen Menschen aufgibt? Diese Frage stellt sich auch im Kleinen. Preben Ruegge erzählt von einem jungen Bewohner, der beim Zubereiten einer Mahlzeit plötzlich widersprach. Er schlug eine andere Vorgehensweise vor. Nichts Besonderes eigentlich. Für sie war dieser Moment dennoch bedeutsam. Nicht weil der Vorschlag besser gewesen wäre, sondern weil der junge Mann zum ersten Mal den Mut hatte, einer Autoritätsperson zu widersprechen. „Das war wunderschön“, sagt sie. „Er hat sich getraut.“ Wer nur das Ergebnis betrachtet, übersieht leicht, was tatsächlich geschehen ist. Aus Anpassung war Eigenständigkeit geworden, aus Schweigen ein eigener Gedanke.

Und doch endet die Verantwortung nicht an der Haustür von Biergop. Was geschieht mit jungen Erwachsenen, die zwar Fortschritte machen, aber auf dem angespannten

Wohnungsmarkt keine Chance haben? Wohin gehen Menschen, die eine Einrichtung verlassen müssen, ohne bereits völlig selbstständig zu sein? Braquet und Ruegge sprechen deshalb von einem nächsten Schritt. Housing First – bezahlbarer Wohnraum mit begleitender Unterstützung – könnte für viele ehemalige Bewohner den entscheidenden Unterschied machen. Nicht luxuriöse Wohnungen. Nicht große Projekte. Oft würde schon ein kleines Studio genügen. Doch gerade das ist in Luxemburg zur knappen Ressource geworden.

So schließt sich der Kreis. Die Probleme beginnen selten erst mit einer psychischen Krise oder einer gescheiterten Ausbildung. Sie setzen sich fort, wenn selbst Menschen mit regeltem Einkommen kaum noch Wohnraum finden. Für jene, die ohnehin mit belastenden Biografien ins Erwachsenenleben starten, wird daraus schnell ein Teufelskreis. Das Centre Biergop kann diesen Kreislauf nicht durchbrechen. Dafür ist eine einzelne Einrichtung zu klein. Aber sie zeigt, dass ein anderer Umgang möglich ist. Nicht jeder Bewohner wird später eine Ausbildung abschließen, nicht jeder wird dauerhaft unabhängig leben können. Manche werden Rückschläge erleben. Manche werden scheitern. Und doch bleibt am Ende des Gesprächs ein Satz im Gedächtnis, der vielleicht mehr über den Ort erzählt als jede Erfolgsquote. „Manchmal legen wir nur einen Grundstein“, sagt Ruegge. „Vielleicht kann jemand ihn heute noch gar nicht nutzen. Aber vielleicht erinnert er sich in drei Jahren daran, dass da Menschen waren, die ihn nicht aufgegeben haben.“ Manchmal komme Jahre später ein ehemaliger Bewohner vorbei. Einfach auf einen Kaffee. Irgendwann sage er dann: Damals waren da Menschen, die an mich geglaubt haben. Vielleicht ist genau das der eigentliche Auftrag einer Gesellschaft. ●

Auf Anfrage des *Land* gab das Ministerium für Bildung, Kinder und Jugend (MEN) an, dass im April 2026 insgesamt 82 Kinder und junge Erwachsene in Einrichtungen im Ausland untergebracht waren, darunter 45 im Rahmen gerichtlicher Platzierungen. Zu den Gründen für die Auslandsunterbringungen wird keine eigene Statistik geführt. Das Ministerium erklärt: „Aufgrund der geringen Größe Luxemburgs gibt es nicht für jede spezifische Situation eine spezialisierte Struktur im Land.“ Morgen lädt die Einrichtung zum Tag der offenen Tür. *cercle-eric-haas.com*

Ponys im Centre Biergop



Regards croisés

III Loïc Millot

La galerie Ceysson & Bénétière expose Antwan Horphee et Alain Biltereyst, tous deux ancrés dans des environnements urbains

En 1962, dans la revue *Film Culture* fondée par Jonas Mekas, Manny Farber (1917-2008) faisait paraître un article intitulé « L'art termite et l'art éléphant blanc ». Contre les films artistiquement prétentieux qui apparaissent dans les années 1950, Manny Farber y défendait des auteurs alors peu considérés par la critique, tels que Howard Hawks ou Raoul Walsh, des cinéastes-termites dont il appréciait le style sec ainsi que l'exploration de genres dépeignant dans sa diversité la réalité américaine (western, film noir, policier). Dans le cadre de l'exposition *La morsure des termites* qui s'est tenue en 2023 au Palais de Tokyo, Antwan Horfee s'était inspiré de l'insecte lucifuge cher à Farber pour donner forme à un environnement sous-terrain à multiples dimensions (écran vidéo, ombres projetées, toiles, volumes sculptés). Cette expérience liée à des pratiques invisibles ou qualifiées de mineures comme le graffiti ou la bande-dessinée, se prolonge chez Ceysson & Bénétière avec une immense fresque de douze mètres de long directement exécutée sur le mur blanc de l'espace d'exposition. Alors qu'un paysage montagneux et désertique nous transporte dans un décor digne d'un western, de grandes arrêtes noires réalisées à la bombe aérosol se dressent énergiquement dans la partie supérieure de la composition. À l'extrémité droite, un petit monstre tubulaire se profile, recroquevillé sur lui, l'œil grand ouvert, qui semble tout droit sorti de l'univers du graffiti avec ses formes élastiques. Trois éléments disparates, avec leurs styles graphiques et leurs rythmes propres, suffisent à dynamiter le principe unificateur de la composition.

C'est cette logique iconoclaste que l'on retrouve, autrement déclinée, dans un ensemble de portraits aussi étonnants qu'inquiétants. Sensible au cinéma de série B, où l'on fait généralement un usage appuyé des artifices, Antwan Horfee mène tout un travail sur la figure horrifique. En témoignent certaines de ses œuvres citant *Les Griffes de la nuit* (1984) de Wes Craven, où Horfee scrute dans les moindres détails la face brûlée, décharnée, de son héros sulfureux, Freddy Krueger. Un visage qui intègre à son aspect sa propre décomposition, voilà bien ce qui entre en résonance avec la peinture de Horfee, si souvent entachée de coulures, d'éclaboussures ou de stries donnant accès au processus de production. Le visage devient chez lui un champ de forces, le lieu privilégié d'une élaboration plastique agressive qui ne peut laisser

L'artiste se délecte manifestement du visage de Freddy en proie à la dislocation

indifférent le regardeur. Ainsi de ce grand portrait de Freddy, intitulé *Be my Trekist* (2026) et restitué dans un léger sfumato qui en voile l'apparence. Les déformations physiologiques qui le constituent inquiètent la ressemblance : dentition acérée, bosses sur le crâne, lambeaux de chair cuite... L'artiste se délecte manifestement de ce visage en proie à la dislocation, empli de clairs-obscurs saillants, poussant son maniérisme pop jusqu'à injecter ses pupilles d'un rose hallucinogène, transposant l'art du maquillage à la peinture.

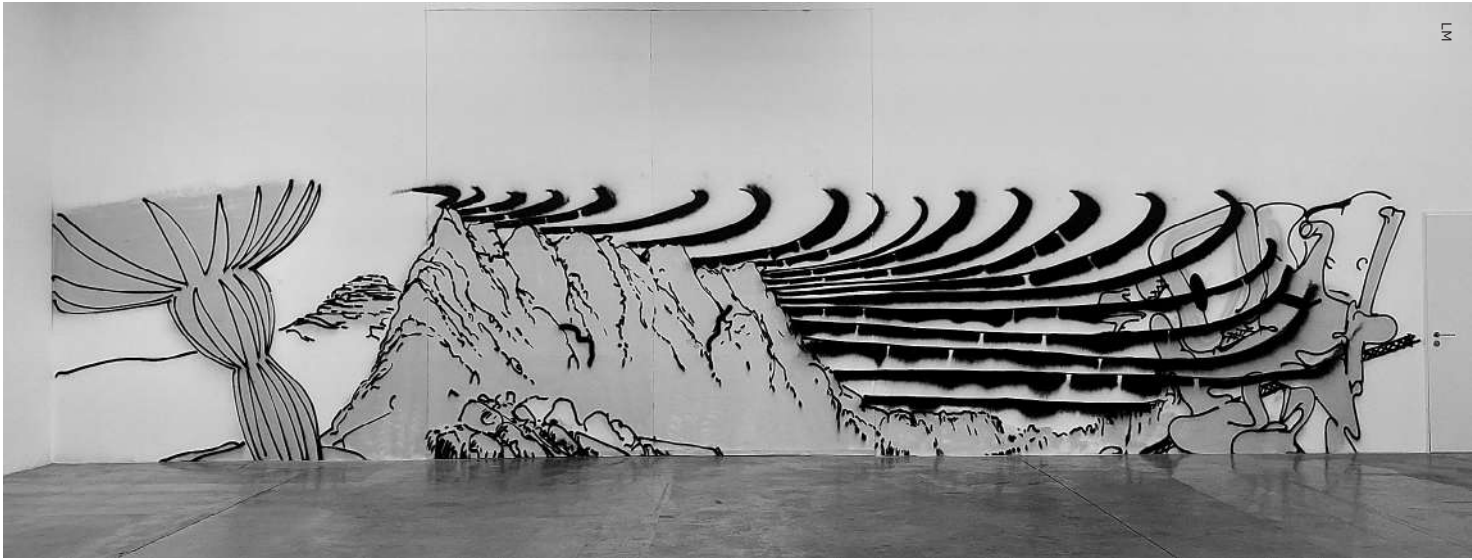
Par capillarité, tout un ensemble de portraits monstrueux se présente comme la continuation de ce travail de défiguration. À cette fin, Horfee s'empare de l'imaginaire de la vieille sorcière, avec son physique si prompt à la caricature et à l'épouvante. Dans *Blairwitch*, le visage de la sorcière se mue en un masque évidé dont les profondes cavités sont remplies de couleurs radioactives. De son côté, *Cork Me* (2025) exacerbe cette logique en se resserrant sur ses attributs caractéristiques (nez crochu, yeux globuleux, bouche édentée), lesquels sont grossis, comme perçus au moyen d'une loupe. À la suite de James Ensor et de Stanley Kubrick (*Eyes Wide Shut*, 1999), Horfee investit le potentiel d'étrangeté des masques de carnaval qu'il réactive dans *Zeme Kiss le souriceau* (2025). Les plis amples de la peau, la pilosité du menton, et un nez aussi long que blanc concourent à produire une identité incertaine, oscillant entre le monstre, le masque et l'animal. Quant à *Thunderdome Witch* (2026), la référence à la sorcière n'est plus qu'un prétexte pour libérer les formes, les couleurs, et édifier un objet plastique en lieu et place d'un modèle donné. Ce sont là autant de variations obtenues à partir d'un même motif,

jusqu'à la complète désagrégation de celui-ci. Privée de ses contours organiques, la tête de cette *Thunderdome Witch* ne renferme plus rien ; elle constitue bien plutôt un ouvroir où la priorité est donnée aux textures et à des tons irradiants, sans considération de ressemblance au modèle. Cet ensemble de portraits ne représente qu'une portion marginale de la production de Horphee. Quand il ne creuse pas des écarts de ressemblance dans le sillage de Francis Bacon, l'artiste français concilie abstraction et figuration au sein de compositions sophistiquées et déconcertantes, obtenues le plus souvent par le télescopage de styles et de techniques hétérogènes (huile, acrylique).

Convoquées aux côtés de Horphee, les œuvres d'Alain Biltereyst trouvent leur inspiration dans le foisonnement visuel des environnements urbains. Tout signe, tout sigle retiennent l'attention de l'artiste belge, de la typographie aux logos, en passant par la signalétique et les graphismes commerciaux. *Sans titre* (2025) prend ainsi pour sujet la lettre grecque désignant le nombre Pi, qu'il parvient à transformer en volume en peignant en bleu ses empattements. Ailleurs, c'est la lettre N qui occupe tout l'espace de représentation au moyen de deux couleurs seulement (*Sans titre*, 2025), bien qu'elle se déchiffre dans un ordre de lecture inversé, de la droite vers la gauche. Alain Biltereyst se démarque par sa démarche radicalement minimaliste et des formes simplifiées et géométriques qui favorisent leur appréhension immédiate de la part du spectateur. Prolongeant l'héritage de l'abstraction géométrique (Malevitch, Mondrian), le plasticien belge développe un langage optique basé sur les contrastes de couleurs, les variations d'échelles (du tableautin au moyen format) ainsi que sur la dynamique des lignes. Précision, netteté et clarté gouvernent ses compositions à l'acrylique. Obstinément, Alain Biltereyst procède le plus souvent par dédoublement, répétition et réflexion d'une formule plastique, même si parfois un imprévisible zigzag sur fond bleu fait vaciller la machine conceptuelle (*Sans titre*, 2025). Pour toutes ces raisons, ses toiles offrent un parfait contre-champ à la peinture du Français. ●

Expositions d'Alain Biltereyst et d'Antwan Horphee, jusqu'au 24 juillet à la galerie Ceysson & Bénétière au Wandhaff

L'immense fresque d'Antwan Horfee, mêlant bande-dessinée et graffiti



T
A
B
L
O

MUSIQUE



Mélanges d'influences

Déployé sur tout le site de Neimënster, le festival Euforia fera la part belle aux cultures lusophones, ce samedi. La programmation se veut familiale et conviviale, mêlant traditions populaires, influences folkloriques et sonorités contemporaines du Portugal, du Cap-Vert et du Brésil. Les concerts s'enchaîneront dès 17 heures. Priscilla Da Costa, connue pour ses projets de rock alternatif, s'entoure cette fois de deux musiciens pour renouer avec l'âme du fado. La chanteuse luxembourgeoise d'origine cap-verdienne, Carisa Dias (photo : Chiara Ulzega) mêle la douceur de la *morna* traditionnelle à des influences contemporaines. Tandis qu'Edsun allie un style personnel de R&B à la danse contemporaine dans des performances spectaculaires. Plus tard, Samba de Lux fera revivre la grande tradition des rodas de samba dominicales, avant le bal ambiancé par Banda Compacto.FC

ARCHÉOLOGIE

Vers le Titelberg et au-delà

Sous l'impulsion de Foni Le Brun-Ricalens, Jeannot Metzler et Iliya Hadzhipetkov, l'Institut national des recherches archéologiques vient de publier *Treveri et alii. Mélanges offerts à Catherine Gaeng*, en l'honneur de l'archéologue, retraitée depuis 2022. Première femme archéologue professionnelle du pays, elle a fouillé et étudié le Titelberg (Differdange, Pétange) pendant presque trente ans. Ce site était un point de rencontre essentiel des populations celtiques à l'aube de la romanisation. Le recueil est composé de 18 articles, écrits par une quarantaine de chercheurs. On y lira notamment l'analyse de fouilles réalisées à Beaufort par les nazis, une étude des fibules en forme de bec d'oiseau de Remerschen et Flaxweiler ou un nouvel apport pour la datation de la première enceinte de la ville de Luxembourg. Le livre permet aussi d'explorer les nécropoles de Fosse del Haye (Belgique) et de Lexy (Lorraine). Un autre texte porte sur l'importance de l'activité batelière sur la Moselle de l'Antiquité au Moyen-Âge. Le livre devrait être prochainement disponible chez Ernster et sur inra.lu.EN



Des paysages qui respirent

IIII Fanny Weinquin

Asta Kulikauskaitė expose jusqu'au 12 juillet au H2O d'Oberkorn

Jeudi 25 juin. Dehors, la canicule, éclatante. À l'intérieur, des murs sombres et une fraîcheur minérale. L'Espace H2O offre le contraste d'un ancien réservoir d'eau enfoui, avec l'impression d'entrer dans un bunker plutôt que dans une salle d'exposition classique. Dans cette architecture hors du commun, les peintures d'Asta Kulikauskaitė flottent devant les murs noirs, suspendues depuis le plafond, comme si elles tenaient en l'air.

La peinture ruisselle par endroits en longues coulées colorées, imposant malgré soi l'image des glaces qui fondent sur les joues des enfants. Verts liquides, roses sorbet, bleus de rivière, oranges de terre chaude glissent sur les toiles. La peinture ne se contient pas. Elle déborde, absorbe, digère, transpire, et puis elle recommence de plus belle.

Avec *Paysages sensibles. Terrains vus à travers le regard féminin*, l'artiste présente une exposition généreuse. Les grandes toiles suspendues rythment l'espace, tandis que de longs papiers peints ouvrent d'autres lignes et que des petits formats sont dressés sur des tiges métalliques, formant une population étrange. L'exposition agit comme un milieu, traversé par l'eau, la terre, les figures et les gestes.

Née en Lituanie, formée à l'Académie des beaux-arts de Vilnius, Asta Kulikauskaitė est installée au Luxembourg. Elle travaille au 1535° de Differdange. Cette double appartenance agit en nappe souterraine. La Lituanie est un pays de plaines, de forêts,

de lacs et de rivières lentes : une nature de lignes basses et d'eaux patientes. Le Niémen, grand fleuve de son enfance passée non loin de Kaunas, revient ici comme une mémoire fluctuante. L'installation éponyme (*Nemunas* en lituanien) traverse l'une des salles d'exposition sous la forme de deux longues bandes de papier peintes de motifs abstraits, dans un mouvement ondulant. On pense à un fleuve, mais aussi à une ligne du temps déroulée dans l'espace. Comme dans une improvisation de jazz, un rythme se devine et circule librement. La peinture quitte le tableau pour devenir trajectoire, entre mémoire lituanienne, ancrage luxembourgeois et paysage intérieur.

Les grandes toiles attirent par la couleur. On croit reconnaître un sous-bois, une friche, un bord d'eau. Une plante se précise, une branche traverse la composition, puis tout glisse. Les surfaces miroitantes ne disent pas clairement si elles appartiennent à un étang, à un ciel bas ou à un souvenir de pluie. L'indécision n'est pas un flou : elle est construite. Elle permet aux paysages de rester en mouvement. L'artiste marche beaucoup, observe, photographie, dessine son environnement. Ses paysages viennent de la fréquentation concrète des lieux. L'orchis pyramidal, par exemple, évoque les pelouses sèches et les anciennes zones minières du sud du Luxembourg. Les terres rouges du Minett affluent, dans des tons ferrugineux et des roses poussiéreux. Ces repères ancrent les compositions dans un territoire réel. Mais dès que le

regard s'y accroche, la peinture ouvre une brèche et on on bascule vers un paysage mental.

Une grande œuvre au graphite liquide sur papier condense cette force. De loin, on distingue des rochers, des végétaux, probablement un ruisseau. De près, la scène se défait en noirs dilués, en gris argentés, en traces rapides. Le graphite garde l'élan du geste avec une intensité presque électrique. L'œil voit d'abord un paysage forestier, mais en s'approchant, une explosion sourde apparaît, avec des bouffées de fumée froide. Tout semble déjà contenu dans *Kayl-Rumelange*, réalisée en 2023, juste avant les paysages polychromes qui l'entourent : l'accident tenu, la matière liquide, le trait vif, les coulures inattendues et l'envie d'ouvrir le paysage au lieu de le cadrer.

La collaboration entre Asta Kulikauskaitė et Julija Palmeirão, curatrice lituanienne basée à Paris, donne à l'exposition une architecture sensible et souligne la géographie intime. Leur dialogue, entamé il y a 18 ans, se lit dans les échos entre les œuvres et les retours vers des pièces anciennes. Pour Julija, le point de départ est un grand corps féminin aux tons de terre peint en 2001. Ce corps massif aux formes généreuses, réalisé par des traits de pinceaux larges et nerveux, semble se dégager de la matière même. L'œuvre agit comme une clé : elle révèle ce qui travaille la peinture d'Asta depuis longtemps, une manière de tenir ensemble figure, sol, chair et mémoire.

À partir de là, les œuvres récentes changent de température. Les paysages deviennent corporels ; les corps semblent faits de terre, de sève, d'eau, de traces. On peut convoquer ici la transcorporéité pensée par Stacy Alaimo : les corps humains et les environnements ne sont pas séparés, mais pris dans des circulations constantes. Chez Asta Kulikauskaitė, cette idée trouve une traduction picturale directe. Le corps n'est pas posé dans la nature, mais il est traversé par elle.

Dans le catalogue d'exposition, Julija Palmeirão propose des rapprochements avec Ana Mendieta et Joan Mitchell. De Mendieta, on retient le corps comme empreinte liée à la terre et de Mitchell, le paysage surgissant par la couleur et le geste. La peintre garde pourtant sa propre humeur : aquatique, organique, parfois faussement naïve, mais tenue par une vraie force de composition.

Dans un angle, trente petits formats montés sur tiges métalliques forment une sorte de peuple intérieur. Œuvres anciennes et récentes tiennent debout avec une force et une fragilité têtues. Certaines silhouettes, par leur frontalité inquiète, peuvent rappeler Miriam Cahn. D'autres, plus rondes et pulpeuses, suggèrent la maternité ou une force créatrice féminine plus archaïque. Elles regardent, résistent, insistent.

Une boîte intitulée *Maison* est posée au centre de la pièce, face à *Femme sauvage*, peinture monu-



Des œuvres sur papier traversent la pièce comme une rivière

mentale où femme et paysage fusionnent. Dans cette boîte verte, rugueuse, presque moussue, une figure accroupie plonge ses longs bras dans le sol et nous fixe avec des yeux orange. Elle a quelque chose d'un esprit domestique mal apprivoisé. L'exposition bascule vers le conte, le folklore, la peur ancienne. La légende de Lasavauge et du « Val de la sauvage femme », est évoquée dans le titre de plusieurs œuvres. Il y a bien longtemps, raconte-t-on, une femme entièrement couverte de cheveux vivait dans une cavité rocheuse, en harmonie avec son environnement naturel, mais elle effrayait les habitants et, une fois morte, elle revint sur les lieux sous forme de spectre. Cette histoire donne une profondeur locale aux figures féminines d'Asta. Le territoire luxembourgeois entre dans l'exposition par ses plantes, ses terres rouges, mais aussi par ses récits.

Quelques faisceaux de tiges, de racines et fleurs séchées sont posés sur un socle faisant face à *Femme sauvage*, noués ensembles comme des outils rudimentaires. L'artiste a utilisé ce type de végétaux pour réaliser *Nemunas*, en frappant, frottant ou imprimant la couleur sur le papier. Leur présence reste énigmatique : sans explication, le lien avec le geste pictural ne se donne pas, alors même qu'il signale le goût de l'artiste pour l'expérimentation. En effet, elle va jusqu'à intégrer à certaines peintures du sable ou de la terre locale, comme si le paysage ne devait pas seulement être représenté, mais devait être incorporé à la surface.

Paysages sensibles montre une artiste dont la peinture gagne en ampleur et en capacité d'embrasser plusieurs temps à la fois. L'exposition met en place des tensions : entre Lituanie et Luxembourg, souvenir et invention, féminité et sauvagerie, observation précise et lâcher prise. Asta Kulikaukaitė laisse la nature entrer dans l'œuvre avec ses excès, ses ambiguïtés, ses forces de transformation. Dans la chaleur de ce début d'été, sa peinture ne promet pas la fraîcheur. Elle fait mieux : elle remet l'air en mouvement. ●

Eventisierung der Universität

IIII Stéphanie Majerus

„The research at C²DH is high-quality, ambitious and forward-looking“, ist nur einer der vielen generischen, leeren Sätze aus dem jüngst publizierten Evaluierungsbericht über die Arbeit des Luxemburger Zentrums für Zeitgenössische und Digitale Geschichte. Der Bericht, der von der Technopolis Gruppe erstellt wurde, wirft mehr Fragen auf, als er Antworten liefert. Für welchen Betrag die Bewertung durchgeführt wurde, will das DP-geführte Ministeriums für Hochschulwesen auf Nachfrage nicht angeben. An der Evaluierung mitgewirkt haben Professor/innen der Universitäten Utrecht, Essex und Frankfurt (Oder).

Dass bei der Evaluierung nicht systematisch vorgegangen wurde, um die Arbeit am Institut zu erfassen und zu bewerten, wird insbesondere auf den letzten Seiten des Berichts deutlich: Dort wird empfohlen, man müsse künftig „Erfolg“ von Forschungsprojekten definieren – also eine Definition vorlegen, die es erlauben würde, eine Metrik zur Evaluierung des Forschungsimacts anzulegen. Ein paar Zeilen später wird allerdings behauptet, es läge „impressive evidence of societal impact“ vor. An keiner Stelle wird die Bewertungsmethode offengelegt – bis auf einen Besuch der evaluierenden Professoren in Belval, ein Panel-Gespräch sowie eine „Selbstevaluierung“, die den Peer-Reviewern vom C²DH übermittelt wurde. Ins Absurde rutscht der Bericht, wenn er angibt, die Forschung am C²DH „consists of high risk“ – riskieren die Forscher/innen hier tatsächlich ihre körperliche Unversehrtheit, oder meint man einen risikobehafteten Umgang mit Geld? Die Autoren geben hierauf keine Antwort. „Um den Forschungsumfang des Instituts

Ins Absurde rutscht der Bericht, wenn er angibt, die Forschung am C²DH „consists of high risk“ – riskieren die Forscher/innen hier tatsächlich ihre körperliche Unversehrtheit, oder meint man einen risikobehafteten Umgang mit Geld?

ansatzweise zu umreißen, hätte man die Anzahl an Publikationen (Peer-Review-Artikel, Monografien) angeben können; um den gesellschaftlichen Impact zu veranschaulichen, hätte man erwähnen können, mit wie vielen Lehrer/innen und Schüler/innen man in Kontakt stand (beispielsweise in Workshops).“ Hier und da ist dem Bericht dennoch zu entnehmen, dass beachtenswerte Projekte am

Zentrum initiiert wurde – wie das *Journal of Digital History* sowie die Erstellung von Software- und Lehrmaterial (Ranke.2 und Impresso)

Die Evaluierung umfasst die Jahre 2018 bis 2023 (gegründet wurde das Zentrum 2017). Gegen Ende dieser Periode beschäftigte das Institut 46 Angestellte, darunter fünf ordentliche Professoren, zwei außerordentliche Professoren, sechs Assistenzprofessoren, 27 Postdokoranden und sechs wissenschaftliche Mitarbeiter. Für das Jahr 2023 erhielt das Zentrum von staatlicher Seite fast sieben Millionen Euro; 2018 waren es mit 4,3 Millionen deutlich weniger. Ein Bruchteil des Geldes stammt aus der „Industrie“ und von „Vereinen“. Hierbei hätte erläutert werden können, ob es sich um Auftragsarbeiten handelt und was unternommen wurde, um akademisches Arbeiten nicht zu begrenzen. Dem Bericht ist zu entnehmen, dass es keinem der Wissenschaftler gelungen ist, ein – in der Regel hochdotiertes – Marie-Sklodowska-Curie-Forschungsstipendium der EU zu akquirieren. Auch scheint das Institut bisher nicht Teil des Horizon-EU-Förderprogramms gewesen zu sein.

In gewisser Weise ist der Bericht despektierlich gegenüber den Forscher/innen des C²DH, weil ihm zu entnehmen ist, dass man sich nicht ernsthaft mit der Arbeit des Instituts auseinandergesetzt hat. Stattdessen endet das Dokument mit einigen Schulterklopf-Sätzen, die sich an einer Eventisierung der öffentlichen Debatte orientieren statt an akademischer Sachlichkeit: Das Zentrum sei bald „world leading“ in seinem Bereich, die Universität solle darauf „proud“ sein. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Zu Ankara

IIII Jacques Drescher



Den Trump streit mam Meloni,
Mam Starmer a mam Merz;
Dat war vrum Nato-Sommet
Eng gelleg Niwwel-Käerz.

Si sinn sech all dach eeneg;
Si rëschte fir de Krich,
A fäerte just hiert Vollek,
Wann dat seet: „Moie Misch!“

Europa mécht sech wichteg
A spillt sou gär d'éischt Gei.
Sou maachen et d'Vasallen
A bleiwen awer trei.

„Mir musse Waffe kafen,
Well d'Zäit dofir ass räif!“
Et danzt och d'Madame Backes
Nom Donald senger Päif.

A New Air-A

IIII Denis Haxhnikaj, Lamia Youssef, Lamis Benkhalef

Spatial Practices of Care – Wasserbillig Worlding Soils/Worlding Airs (5/5)

At the eastern edge of Luxembourg, where the Moselle River meets the Sauer and marks the border with Germany, lies the small town of Waasserbëlleg. Despite its modest size, it occupies an important position within Luxembourg's border economy.

Waasserbëlleg lives from movement. Cars arrive, fuel up, and leave again. No one stays for long, or if they do stay, it might have more to do with the traffic than a real desire to. It's, in a way, a sharp example of fuel tourism.

Fuel tourism is one of the most visible expressions of Luxembourg's border economy. Lower fuel taxes on this side of the border compared to Germany's taxes representing a whopping sixty per cent of the price makes it an attractive destination indeed.

In places like Waasserbëlleg, it leads to a landscape dominated by gas stations, parking areas and roadside commerce, and turns it into a service stop for cross-border traffic. Everyday life becomes this: drivers fill their tanks and go on to their destination whether it is home or work. For the state, it's fuel sales generate tax revenue. For businesses, it means a steady flow of customers who might run an errand or two on the way.

Yet this situation raises a question that goes beyond just the small border town, but how Luxembourg's economy is often described as having a single-sector dependency. Finance dominates the national economy, and this fuel tourism plays into it. Relying on a single finite resource continually extracted through history makes it scarcer to come by, and with current environmental concerns and climate policies urging to move toward more sustainable alternatives, it becomes the less obvious choice. If energy prices shift, or electric cars take over the market; if any economic logic supporting the use of fossil fuel crumbles, then these border towns may face a difficult transition.

In the context of our research, which originally was focused on "Roads & Highways" as a sub-topic for the broader thematic of "Worlding Airs", Waasserbëlleg was an unexpected boon. It offered an interesting, one-of-a-kind case study for a town standing at the crossroad between two economic realities: the current system built around petrol sales, and the future system increasingly asking to move away from it.

On the map, Waasserbëlleg appears as a node in a network of cross-border flows. In reality, it is also a community where people live, work and share public space. We also had to keep in mind that we were dealing with Air.

To understand these layers, we had to look at them differently. So, taking a train straight from Belval and with expectations all over the place from a brief overview, we went on our first visit to Waasserbëlleg.

The sight of the town hall is striking. Originally being used as the second railway station from 1861 until 1964, it is now the first thing you see as you walk out from the former station Guillaume-Luxembourg, and it was the first thing we wanted to keep recognizable in our project down the line.

Soon after, we started walking through the belly of Waasserbëlleg.

Walk is a generous term, as the sidewalks are sometimes only wide enough to allow two people to pass by, and feel narrower when any bike passes along the main roads because there are no bike paths. Taking a stroll was difficult, even more so to have conversation as we did.

Learning about Waasserbëlleg's history ("Billicum" in Roman times), observing the daily lives of residents from the main street, up the quieter paths and all the way to the vineyards, overhearing conversations and complaints, and taking notes of the local gossip and building research from the ground up, was our attempt at reconciling reality with the countless maps and policies describing it.

We dubbed it "The Waaserbëlleg Strip". 586 meters. On a piece of paper, it doesn't mean much. But 586 meters is the stretch of road the gas stations occupy

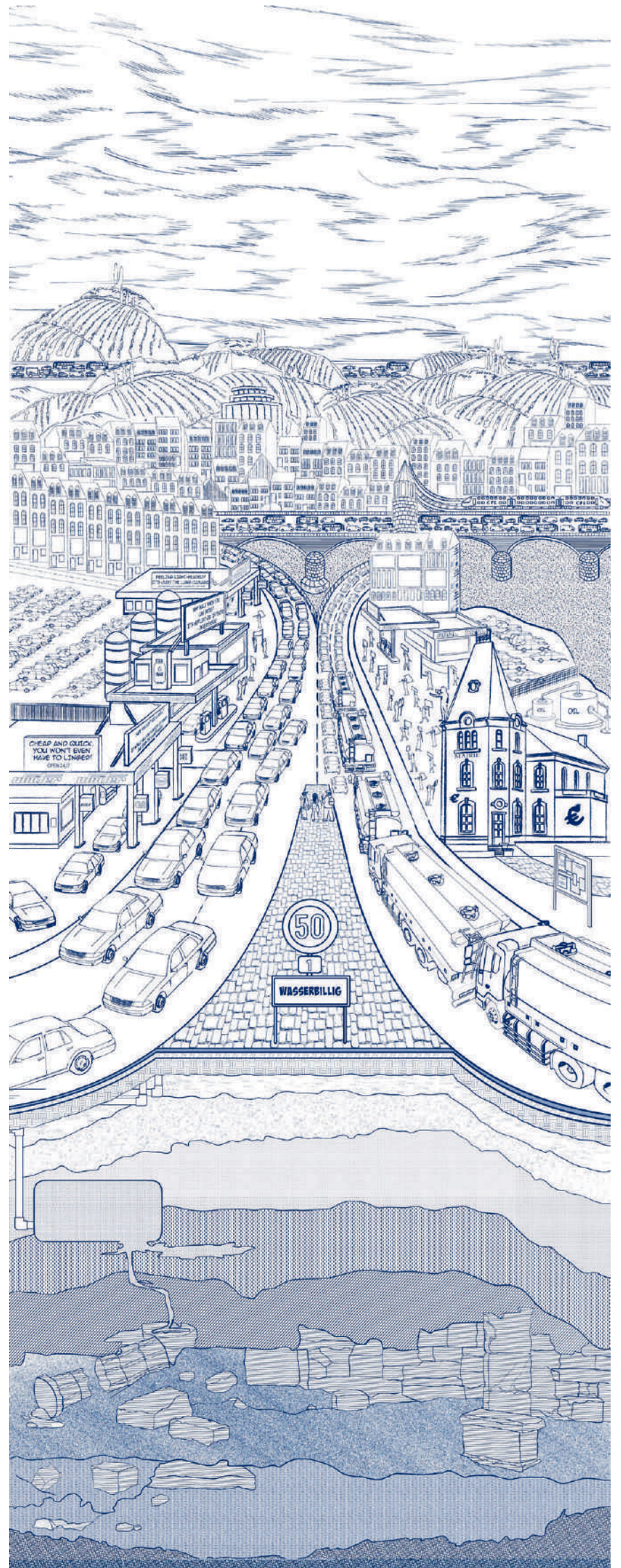
But what stood out to us was certainly what we dubbed "The Waaserbëlleg Strip". 586 meters. On a piece of paper, it doesn't mean much, and it's a lot to estimate for the human mind off the top of your head. But 586 meters is the stretch of road the gas stations occupy. One after the other, lined up on both sides of the N1, and shaping up the city's landscape. It's the first thing you notice on the main road, the last thing you see in the rearview mirror before you leave.

586 meters of gas stations' traffic stretching all the way from one end of the N1 to another in the direction of Trier.

It made one thing abundantly clear: maps and plans will never be enough to explain the reality of things. Our subsequent trips only cemented the fact. The Plan d'aménagement general (PAG), could only convey what should theoretically be happening on ground, but not real-life experiences.

We could look at statistics, memorize how many vehicles cross for fuel, how goods move between Luxembourg and other countries, even taking note of gas prices and still we wouldn't be able to understand the impact on the life of individuals and communities.

From there, we decided to stray away from traditional architecture and urban representation and establish a new "language" to convey this research. Instead of reducing an entire city to small squares on paper, we wanted to showcase the events we witnessed.



Wasserbillig now

We decided to categorize most of what we came across into a triad of "Community", "Policies" and "Air". "Community" refers to the residents who experience the border economy, the ones who live between the income generated from fuel and the traffic, loud noises, and the public space. "Policies", meanwhile, are used to refer to the ensemble of decisions made in official capacity by the relevant authorities. Finally, "Air" points to the environmental impact. Petrol-driven mobility brings emissions and pollution, issues that are increasingly central to European policy debates.

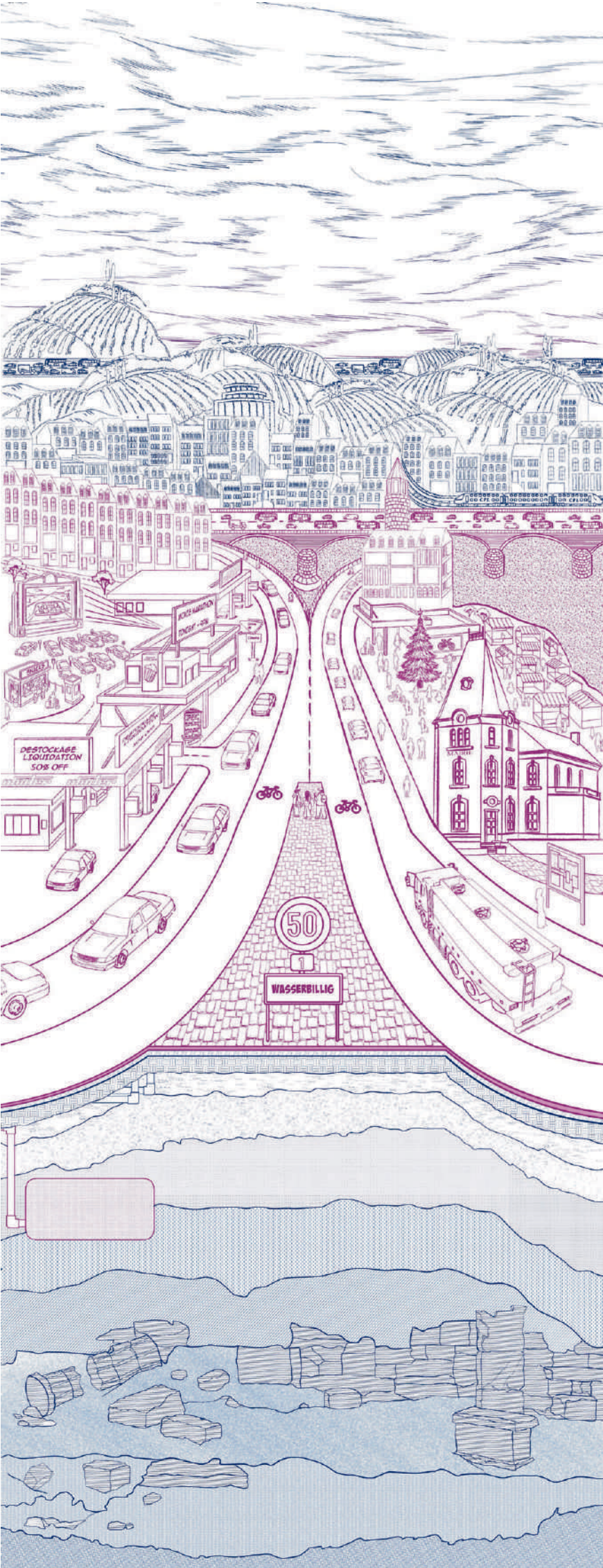
Finding the right way to draw these concepts and materialize them was our main challenge. How can we showcase the evolution, the shift from fossil fuel to other economies that might benefit the locality as more gas stations become

obsolete, and eventually give back to the communities it stifled? How can we convince anyone that the shift is possible in the first place?

Luxembourg's unique position is key. While at times, its cross-border culture can be disadvantageous, in this instance it is the best answer. We slowly started to work on convincing others: transition is possible.

We ended up putting together the elements that made up our new, finished design language: The Multi-narrative language cartography or MLNC, for short.

The project "Wasserbillig: A New Air-A" uses the MLNCs and the corresponding colour shifts to show all aspects that are unique to the Luxembourgish town. Because these transitions



Wasserbillig 2035

rarely happen overnight, and fuel tourism will likely remain a part of the country’s economy for some time, we tried our best to draft a plan for the next decade on how to move away from it. We took advantage of the irony of the situation to drive our point forward too: the town exists because of movement, yet the infrastructure built to support this movement has become permanent.

If Waasserbëlleg were to exist without the crutch of gas stations, what would become of those empty gas stations?

Our first MLNC, entirely in blue, portrays the current state of things, not as we see them but as we feel them. Noise, complaints, dissatisfaction, a tense air making the town feel suffocated. Fumes lingering in the fog, the humidity. Underground tanks leak oil into the soil.

Our second MLNC is the transition, pragmatically set in 2035. In this, the colours reflect the transition with gradients of purple and blue. We start to display different things that can be done with empty gas stations. None of it is a perfect solution, but suggestions born from our analysis as both experienced architects and human beings. For the picturesque town, we took a more leisurely approach by suggesting new bike lanes, more activities happening outdoors. Some still retain a car-centric function like the drive-in cinema because we understand that people’s reliance on cars in their daily lives can’t be changed in the blink of an eye.

Our third and last MLNC is our proposal. Set in the year 2050 and entirely in green to show the peaceful state it reached, we try to get to the root of our main question: how can renew-

al emerge from the very thing suffocating Waasserbëlleg?

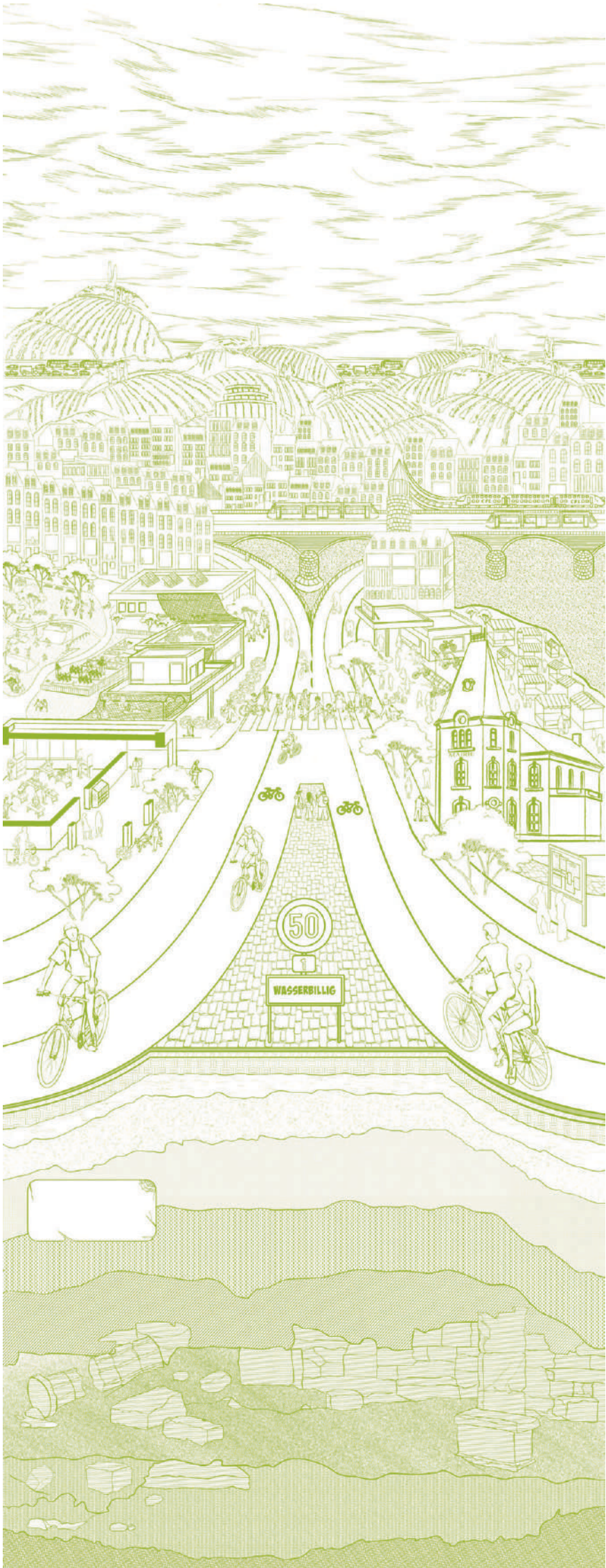
In this, we re-think gas stations. We keep the structures intact and give them new meaning. We introduce architectural elements in our own language to highlight the ease with which it is achievable. We rope in the community to care for those spaces and to make them their own. The inaccessible roofs become accessible, connected by sturdy nets for people to enjoy as relaxation spaces.

Each gas station becomes one part of a scattered community centre focused on the youth and seniors’ well-being. Some of them become bike rental and repair sites. A new tram line connects Trier to Waasserbëlleg. Community gardens occupy some of the large parking lots, along with

lush parks and playgrounds. Others become open spaces for weekly markets to promote the local products, the arts and crafts and other fantasies. The damage done by the leaking tanks is slowly disappearing, allowing the earth to heal.

But whether this future will exist or not depends on how Luxembourg manages the economic transition ahead. If new forms of activity emerge, whether in services, mobility or tourism, the town may gradually diversify. If not, the decline of fuel tourism could leave a noticeable gap.

For now, the cars continue to cross the bridge over the Moselle, engines running, tanks empty or full. But the future of this border economy may ultimately depend on a simple question: what happens when the fuel runs out? ●



Wasserbillig 2050

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 28.07.2026 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg

Intitulé : 3467_sanitaire, chauffage & ventilation, réf. KE2-22.

Description :

- L'exécution des travaux d'installations sanitaires, chauffage & ventilation de 2 immeubles résidentiels à Olm.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures

N°. avis complet sur *pmp.lu*: 2601716

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 04.09.2026 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg

Intitulé : 00018-26_ascenseurs, réf. Ae14-1.

Description :

- L'exécution des travaux d'ascenseurs d'un immeuble résidentiel à Luxembourg-Bonnevoie.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures

N°. avis complet sur *pmp.lu*: 2601740

Ville de Differdange

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 30.07.2026 11.00 heures

Intitulé : Cour d'école um Bock – Travaux de plantation et d'ensemencement.

Description :

- Plantation d'arbres feuillus : 27 pcs ;
- Plantation d'arbres fruitier en espalier : 2 pcs ;
- Plantation d'arbustes : env. 80 pcs ;
- Pelouse rsm : 1 175 m² ;
- Pelouse fleurie : 360 m² ;
- Pelouse macadamisée : 265 m² ;
- Prairie à fleurs : 650 m² ;
- Travaux d'entretien et d'arrosage : 3 ans.

Critères de sélection :

- Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 10 personnes ;
- Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 370 000 euros.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601705

Gemeng Bissen

Administration communale de Bissen

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 10.08.2026 10.00 heures

Intitulé : Travaux de faux-planchers – Réhausse Ancienne École à Bissen.

Description :

- Travaux de faux-planchers techniques à exécuter dans l'intérêt de l'Administration communale de Bissen ;
- Combles Phases 1, 2 et 3 – École primaire à Bissen.

Critères de sélection : Les conditions de participation sont énoncées dans le dossier de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Les dossiers doivent être téléchargés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). Les offres établies sur base des bordereaux qui n'ont

pas été téléchargés à partir du Portail ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres sont à déposer par l'intermédiaire du Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.

Autres informations : Le début des travaux est prévu pour septembre 2026. La durée des travaux est de 30 jours ouvrables.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601704

Le collège des bourgmestre et échevins,

Monsieur David Viaggi, bourgmestre

Monsieur Roger Saurfeld, échevin

Monsieur Loïc Brune, échevin

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres : Date : 08.09.2026 10.00 heures

Intitulé : Soumission relative à la maintenance des portes et organes de sécurité divers (menuiseries extérieures) pour l'ensemble des bâtiments gérés par le Fonds Belval sur le site de Belval.

Description succincte du marché :

- Maintenance des menuiseries extérieures.

Critères de sélection : Les conditions de participation sont énoncées dans le dossier de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601745

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 15.09.2026 10.00 heures

Intitulé : Travaux de déconstruction d'une passerelle métallique et remise en état de l'aménagement extérieur à exécuter dans l'intérêt du Campus Geeseknäppchen à Luxembourg.

Description :

- Déconstruction d'une passerelle métallique d'une longueur d'environ 49 m qui relie le centre du campus scolaire Geeseknäppchen avec les gradins du terrain sportif du campus (env. 26 to).
- Démontage du revêtement de la passerelle (env. 185 m²) ;
- Démontage des garde-corps (env. 95 m) ;
- Installation d'un garde-corps stocké sur place (env. 8 m) ;
- Démontage des escaliers en acier (env. 2,4 to) ;
- Remise en état du revêtement de sol existant.

La durée des travaux est de 35 jours ouvrables, à débiter le 19 juillet 2027.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601748

Commune de Lorentzweiler

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis : 14.09.2026 11.00 heures

Lieu : L'ouverture électronique des offres se fera le 14 septembre 2026 à 11.00 heures exclusivement via le PMP.

Intitulé : Fourniture d'un camion équipé d'un système hydraulique de

levage à crochet pour bennes amovibles et avec une grue de chargement.

Description :

- Fourniture et livraison d'un camion à trois essieux équipé d'un système hydraulique de levage à crochet pour bennes amovibles, comprenant une benne plateau amovible avec ridelles en aluminium ainsi qu'une grue de chargement.

Critères de sélection : Veuillez consulter les conditions contractuelles particulières.

Conditions d'obtention du dossier : Le retrait du dossier se fera via le Portail des marchés publics.

Réception des plis : Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601757

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lorentzweiler

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres : Date : 09.09.2026 10.00 heures

Intitulé : Soumission relative à la maintenance des portes et organes de sécurité divers (menuiseries intérieures) pour l'ensemble des bâtiments gérés par le Fonds Belval sur le site de Belval.

Description succincte du marché :

- Maintenance des menuiseries intérieures.

Critères de sélection : Les conditions de participation sont énoncées dans le dossier de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601746

d'LëtzebuurgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Antoine Hron (485757-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie** Majerus (485757-35; smajerus@land.lu), **Erwan** Nonet (48 57 57-28; enonet@land.lu), **Sarah** Pepin (485757-36; spepin@land.lu), **Pierre** Sorlut (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard** Thomas (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (485757-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Facebook** d'Lëtzebuurger Land **Instagram** letzebuurger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Die Poesie des Unsichtbaren

IIII Marc Trappendreher

Ildikó Enyedi und das Kino der leisen Verbindungen

Ildikó Enyedi gehört seit Jahrzehnten zu den eigenständigsten Stimmen im europäischen Autorenkino. Während viele Regisseurinnen und Regisseure ihre Filme über Konflikte, dramatische Wendungen oder gesellschaftliche Zuspitzungen definieren, richtet Enyedi ihren Blick auf jene kaum wahrnehmbaren Bewegungen, die sich zwischen Menschen, Dingen und der Natur ereignen. Ihre Filme handeln von Begegnungen, doch niemals ausschließlich zwischen Figuren. Sie erzählen von den geheimen Verbindungen zwischen Körper und Seele, Traum und Wirklichkeit, Mensch und Landschaft, Erinnerung und Gegenwart. Das Sichtbare bildet in ihrem Kino stets nur die Oberfläche einer tieferen Wirklichkeit. Gerade darin liegt die unverwechselbare Kraft ihrer Arbeiten. Sie interessieren sich weniger für das Ereignis als für jene stillen Kräfte, die Menschen unmerklich aufeinander zubewegen oder voneinander entfernen.

Enyedis Kino erklärt seine Figuren nicht, sondern beobachtet sie. Gefühle entstehen nicht aus großen Gesten oder langen Dialogen, sondern aus Blicken, Berührungen, Pausen und dem Schweigen zwischen den Worten. Ihre Filme besitzen dadurch eine beinahe literarische Offenheit. Sie lassen ihren Figuren Raum, ohne sie psychologisch vollständig aufzulösen – und so erscheint in einem Enyedi-Film auch die Wirklichkeit niemals abgeschlossen, sondern als ein Geflecht aus Wahrnehmungen, Erinnerungen und Möglichkeiten.

Diese Haltung prägt Enyedis Werk seit *Mein 20. Jahrhundert*, doch ihren vollkommensten Ausdruck findet sie in *Körper und Seele* (2017). Der Film erzählt zunächst eine beinahe unspektakuläre Geschichte. Endre, der Finanzdirektor eines Schlachthofs, und die junge Qualitätskontrolleurin Mária entdecken, dass sie Nacht für Nacht denselben Traum teilen. Beide begegnen sich darin als Hirsch und Hirschkuh in einer winterlichen Waldlandschaft. Was wie eine fantastische Idee erscheint, entwickelt Enyedi nicht als Märchen oder Rätsel, sondern als Traumerfahrung, die zum eigentlichen Wahrheitsraum des Films wird. Tagsüber bewegen Endre und Mária sich durch einen Schlachthof – einen Ort industrieller Rationalität, an dem Körper ver-

messen, verarbeitet und getötet werden. Alles erscheint funktional organisiert. Die Arbeit folgt festen Abläufen, Emotionen bleiben verborgen. Die Kamera registriert diese Welt mit großer Präzision. Kühl komponierte Bilder, sachliche Räume und die fast dokumentarische Beobachtung der Arbeitsprozesse erzeugen eine Atmosphäre kontrollierter Distanz. Dem gegenüber stehen die nächtlichen Traumsequenzen im Wald. Schnee bedeckt den Boden, Nebel zieht zwischen den Bäumen hindurch, die beiden Tiere bewegen sich vorsichtig durch eine stille Landschaft. Hier existieren keine Worte, keine gesellschaftlichen Rollen, keine sozialen Unsicherheiten. Kommunikation entsteht allein über Bewegung, Nähe und Aufmerksamkeit. Der Traum offenbart jene emotionale Wahrheit, zu der die Figuren im Alltag zunächst keinen Zugang besitzen.

Enyedis Verständnis des Körpers spielt eine entscheidende Rolle. Während das Kino häufig zwischen Körper und Geist unterscheidet, hebt *Körper und Seele* diese Trennung auf. Gefühle erscheinen nicht als abstrakte Zustände des Inneren, sondern als körperliche Erfahrungen. Schüchterne Bewegungen, zögernde Berührungen oder kleine Veränderungen der Haltung erzählen oft mehr als jeder Dialog. Márias Schwierigkeiten im sozialen Umgang werden niemals pathologisiert oder dramatisiert. Enyedi begegnet ihrer Figur mit großer Zärtlichkeit und Geduld. Der Film entwickelt daraus eine außergewöhnlich sensible Untersuchung menschlicher Verletzlichkeit.

Zugleich besitzt *Körper und Seele* eine starke philosophische Dimension. Die Frage, ob zwei Menschen einander tatsächlich erreichen können, bildet sein eigentliches Zentrum. Der gemeinsame Traum erscheint nicht als magisches Wunder, sondern als poetische Möglichkeit einer Verbindung, die sich rational nicht erklären lässt. Liebe ereignet sich dort, wo Wahrnehmung, Vertrauen und Offenheit zusammenfinden. Der Goldene Bär der Berlinale würdigte nicht nur die formale Schönheit des Films, sondern die selten gewordene Fähigkeit, existenzielle Fragen mit großer Leichtigkeit zu erzählen.

Mit ihrem neuen Film *Silent Friend* führt Enyedi diese ästhetische und philosophische Suche



konsequent fort. Der Film entfaltet sich in drei lose miteinander verbundenen Episoden, die vom Beginn des 20. Jahrhunderts über die 1970er Jahre bis in die Gegenwart reichen. Ihr gemeinsamer Bezugspunkt ist ein alter Ginkgobaum im Botanischen Garten der Universität Marburg, der die Geschichten als stiller Zeuge über mehr als ein Jahrhundert hinweg verbindet. Zu Beginn des Jahrhunderts entdeckt die junge Biologiestudentin Grete (Luna Wedler) in der wissenschaftlichen Fotografie pflanzlicher Strukturen verborgene Ordnungen der Natur. Jahrzehnte später verändert sich der Blick des verschlossenen Studenten Hannes durch die geduldige Beobachtung eines Gartens und seiner Pflanzenwelt. In der Gegenwart schließlich richtet der aus Hongkong stammende Neurowissenschaftler Tony Wong (Tony Leung Chiu-wai), der bislang die Entwicklung des menschlichen Bewusstseins erforschte, seine Aufmerksamkeit auf die elektrischen Aktivitäten von Pflanzen und begegnet dabei der Botanikerin Alice (Léa Seydoux).

Aus diesen zunächst eigenständigen Erzählungen entwickelt Enyedi jedoch kein klassisches Episodendrama, sondern eine poetische Meditation über Wahrnehmung, Zeit und die Möglichkeit einer nicht-beherrschenden Beziehung zwischen Mensch und Natur. Der Ginkgobaum wird dabei weniger zum Symbol als zu einem lebendigen Gedächtnis, dessen Zeitmaß das menschliche Leben weit übersteigt

und an Goethes Vorstellung einer Natur erinnert, die sich nur dem geduldigen, aufmerksamen Blick erschließt – der abschließende Verweis auf das Gedicht *Wanderers Nachtlied* ist augenscheinlich. Wie in *Körper und Seele* richtet Enyedi ihren Blick auf das Unscheinbare. Kleine Gesten, Naturbeobachtungen und scheinbar nebensächliche Momente gewinnen symbolische Bedeutung. Die Kamera verweilt geduldig bei Gesichtern, Pflanzen, Lichtveränderungen und Landschaften. Dadurch entsteht jener meditative Rhythmus, der Enyedis Kino seit jeher auszeichnet. Die Bilder drängen sich dem Publikum nicht auf. Sie laden vielmehr dazu ein, selber Zusammenhänge herzustellen und Bedeutungen zu entdecken.

Bemerkenswert ist, wie konsequent Enyedi die Grenze zwischen Mensch und Natur auflöst. Bereits die Hirsche in *Körper und Seele* machten deutlich, dass menschliche Erfahrungen stets Teil einer größeren Ordnung bleiben. *Silent Friend* erweitert diesen Gedanken. Pflanzen, Tiere und Räume besitzen eine eigene Form von Gegenwart. Sie werden nicht bloß zur Kulisse menschlicher Geschichten, sondern treten als gleichwertige Akteure in Erscheinung. Die Natur ist bei Enyedi niemals dekorativ. Sie besitzt Erinnerung, Dauer und Eigenleben. So entsteht eine poetische Perspektive auf die Welt, in der das Menschliche seinen Platz in einem größeren Zusammenhang findet. ●

AVIS

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
03.09.2026 10.00 heures

Intitulé :
Travaux de remplacement de l'installation d'éclairage de secours à exécuter dans l'intérêt de l'Abbaye de Neumünster à Luxembourg.

Description :
– Fourniture et remplacement de l'installation de l'éclairage de sécurité et d'une partie de l'éclairage installé sur site, la batterie centrale et les sous-stations.

La durée des travaux est de 136 jours ouvrables, à débuter le premier semestre 2027.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2601750

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
01.09.2026 10 00 heures

Intitulé :
Travaux d'installations électriques basse tension à exécuter dans l'intérêt du projet « Bâtiment au Verlorenkost, Luxembourg – rénovation pour le Service de protection du gouvernement ».

Description :
– LOT BASSE TENSION :
– Installation électrique basse tension comprenant l'éclairage, les tableaux électriques, les équipements

de sécurité, la protection foudre et une installation photovoltaïque.
– LOT COURANT FAIBLE :
– Installation de courants faibles comprenant la détection incendie, le câblage informatique structuré, le désenfumage, l'intrusion et le contrôle d'accès.

La durée des travaux est de 150 jours ouvrables, à débuter au 1^{er} semestre 2027.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont à remettre via le

Portail des marchés publics.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2601744

Les bergers des abeilles

IIII Benjamin Bottemer

Au rucher-école de l’Union des apiculteurs du Canton d’Esch, à Berchem, on tente de rester stoïques au milieu des nuées d’ouvrières : il s’agit de rester concentrés, afin de suivre le cours dispensé par Andreas Reichart, conseiller apicole missionné par la Fédération des Unions d’Apiculteurs du Luxembourg (FUAL). L’abeille est un animal aussi fascinant que compréhensif : parmi la douzaine d’intrus en short présents ce jour-là, pas une seule piqure ne sera à déplorer. Néanmoins, chez certains bipèdes la crainte subsiste. « On s’installe loin des agglomérations car les voisins se plaignent et ont peur, explique Paul Goedert, président de l’Union des apiculteurs du Canton d’Esch. Les gens ignorent beaucoup de choses à propos des abeilles, ils ne savent même pas les différencier des guêpes. Ce sont pourtant des animaux indispensables à l’homme, qui fabriquent des produits bénéfiques pour la santé et assurent la pollinisation : sans abeilles, pas ou peu de fruits ! ».

En cette chaude fin d’après-midi, plusieurs apiculteurs débutants ont fait le déplacement. Ils observent l’expert venu d’Allemagne marquer des reines avec un minuscule cercle numéroté. « L’important est de bien les tenir par le thorax » nous précise-t-il. La leçon du jour porte sur la création d’une « nucléi », une petite colonie servant à renouveler les ruches qui ne réussissent pas à passer l’hiver. Un sujet qui intéresse Sam et Thierry, deux éducateurs souhaitant relancer le rucher du Domaine de Limpach, un lieu de formation et de travail pour les personnes en situation de handicap mental, géré par l’APEMH. Nadine, qui a une ruche chez elle depuis quatre ans, aime « récolter un miel dont je connais la provenance et la qualité, qui n’est pas mélangé comme souvent celui de la grande distribution. Et puis j’ai déjà une vache et un verger : l’idée de favoriser un écosystème me paraît naturelle ».

Ces passionnés vendent parfois du miel, de la propolis ou de la gelée royale, mais les profits engrangés suffisent à peine à amortir les coûts liés à leurs ruches, nous explique-t-on. Une loi du ministère de l’Agriculture leur permet toutefois de se faire rembourser jusqu’à quarante pour cent de leurs dépenses : l’apiculteur amateur est un défenseur de la biodiversité. « Je le fais par humanisme et par amour de la nature, dont nous sommes un relais » déclare Ted, qui nous

confie sa peine lorsque certaines de ses abeilles ont été décimées par le *Varroa destructor* ; cet acarien au nom de super-méchant Marvel est un véritable fléau pour l’abeille mellifère européenne.

Face à la menace, les apiculteurs luxembourgeois ont participé à un programme de sélection et d’insémination artificielle pratiqué sur les deux races locales (la Carnica et la Buckfast, un hybride créé par la main de l’homme) qui a permis d’obtenir des lignées plus résistantes au varroa. Roland Kremer, qui gère le rucher-école, aide parfois des confrères souhaitant s’approvisionner en nouvelles reines non issues de leurs propres colonies, comme Patrick : chez ce dernier, l’endogamie a fini par dégrader la santé de ses abeilles... et leur comportement. « Elles commençaient à devenir agressives et à faire des essaims partout, indique-t-il. Mais ça reste un plaisir : observer la vie d’une colonie est vraiment magique ».

Aujourd’hui, les pratiques sont amenées à changer. Avec l’arrivée précoce et brutale de températures élevées, les ruches au sud du Luxembourg ne donnent du miel qu’une seule fois par an, contre deux il y a encore vingt ans, nous explique-t-on. Un réchauffement qui pourrait nécessiter de se tourner vers des espèces plus adaptées à la chaleur. Certains installent des ruches sur d’autres territoires, où le printemps arrive plus tôt, pour effectuer une autre récolte en amont. Face au déclin des populations d’abeilles, dû aux maladies, au frelon asiatique ou au changement climatique, les apiculteurs amateurs luxembourgeois font rempart... parfois au sens propre : sur les ruchettes qui abritent les cellules royales renfermant une reine à naître, ceux-ci disposent des plaques en bois. Une solution de fortune pour protéger les abeilles de la vague de chaleur annoncée pour le lendemain. ●

Roland Kremer gère le rucher-école



Sven Becker

L’ENDROIT

Fat Cat

En argot anglais, un *fat cat* désigne un riche privilégié, un « gros bonnet » en français. Installé à la Cloche d’Or, au cœur zone nouvellement développée par Flavio Becca et consorts, le restaurant pourrait bien devenir le repaire de cette



clientèle. Quelques jours seulement après son ouverture, il attire déjà les employés des Big Four voisins, mais aussi les habitants du quartier, contents de trouver une alternative au centre commercial. Le décor assume son identité urbaine : murs de briques, graffs et peintures signés par l’artiste Eric Mangen, grandes tables conviviales... Très vaste, le Fat Cat a été pensé pour accueillir aussi bien le restaurant que le bar, les déjeuner que les afterowrks. Mobilier modulable, écran géant, billard, pompe à bière personnalisée : tout est réuni pour les groupes et les événements. La carte mise sur une street food généreuse, avec des classiques

bien exécutés comme les *mac & cheese balls*, les *chicken wings* ou les onion rings. Elle fait aussi la part belle aux incontournables du genre : burgers, fish & chips, salade César ou club sandwich. Côté boissons, une petite dizaine de bières à la pompe, autant en bouteille, une sélection de vins res-serrée et les grands classiques du cocktail. Aux mannettes, on retrouve avec plaisir Christophe Schivre (Chiggery, La Chapelle), collaborateur de la bande de Marc Grandjean. Déjà à la tête d’Essenza, Bar Bar ou encore Apoteca, cet entrepreneur aux multiples casquettes vient également de reprendre le mythique Pacha, à Belair. FC

DIE INITIATIVE

Angela ist da

„Ask for Angela“ ist eine Initiative zur Sensibilisierung für Belästigung in Cafés und Bars. Fühlt sich eine Frau unsicher oder wird belästigt, soll sie an der Bar fragen, „ob Angela arbeitet“ – als Codephrase, um diskret um Unterstützung zu bitten. Elf Lokale in Luxemburg-Stadt, Esch, Düdelingen und Grevenmacher nehmen an einer 15- bis 20-minütigen Fortbildung im Rahmen der Initiative teil. Das Projekt wurde von Terri Allington nach Luxemburg gebracht. Sie

kennt das Prinzip aus Großbritannien. Der Name der Initiative geht auf Angela Philips zurück, die von ihrem Ehemann getötet wurde. Der Betreiber der Caribou-Bar (Foto) in der Oberstadt Luxemburgs hat sich dem Konzept angeschlossen. Er meinte gegenüber *RTL Today*, in seiner Bar gebe es „alle zwei Wochen Vorfälle“. Der Bedarf sei offensichtlich. Die 44-jährige Terri Allington hat „Ask for Angela“ als gemeinnützige Organisation registrieren lassen. Drei Personen hat sie fest angestellt, darunter einen Anwalt, der Betroffene über ihre Rechte berät. Man arbeitet nun daran,



Aufklärungsdokumente zu erstellen, die an Bars verschickt werden. SM